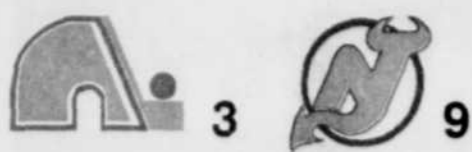


LES SPORTS



**Peter Stastny se signale
contre son ancienne équipe**

À son premier match face aux Nordiques, Peter Stastny, a inscrit deux buts et récolté une passe, menant les Devils du New Jersey à un gain facile. **S-2 et S-3**

LA RÉGION

**Un centre de ski divise
la baie des Chaleurs**

Les choses sont en train de tourner au vinaigre dans la baie des Chaleurs à propos du centre de ski projeté lors du dernier sommet socio-économique. **A-3**

QUÉBEC

**Un comité étudie le projet de
Musée de la Nouvelle-France**

Un comité consultatif a été formé pour étudier les divers aspects du projet d'implantation du Musée de la Nouvelle-France dans l'édifice des Douanes. **A-3**

LE QUÉBEC

**Une session dominée par le
« pelletage de déficit fédéral »**

Outre la question constitutionnelle, la situation budgétaire de l'État marquera les travaux parlementaires qui reprennent mardi à Québec, prévoit Michel Pagé. **A-4**

LE MONDE

**La Lituanie se prépare
à l'indépendance**

Le Parlement lituanien s'est réuni hier soir pour se préparer à un vote historique, aujourd'hui, en faveur de l'indépendance de cet État balte. **A-12**

LES ARTS

**Stéphane Drolet, gagnant de
la course Amérique-Afrique**

Jeu de nuit, alors qu'il venait de terminer la course Amérique-Afrique en première place, Stéphane Drolet était mal à l'aise : sa joie n'était pas sans mélange. **C-12**

TENDANCES

**Des tomates produites
à la tonne en plein hiver**

En moins de 10 ans, le Québec est passé à l'ère moderne en serriculture, ses quelque 700 producteurs exploitant maintenant une superficie de plus de 200 hectares. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5 et A-9
Le Monde	A-12
Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Décès	C-10
Échecs	B-7
Économie	A-6 à A-8
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-6
Gros plan sur le monde	A-11
Horoscope	B-7
Mots croisés	B-7
Mot mystère	B-7
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-9
Pierre Champagne	A-5
Scrabble	B-7

LA MÉTÉO

Brumeux par endroits, tôt en matinée ; ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum : de 3 à 5. Demain : ennuagement suivi d'averses. **S-16**

Après une semaine de violentes manifestations à Haïti Prosper Avril démissionne

PORT-AU-PRINCE (NYTNS, AP, AFP) — Le général Prosper Avril, le dirigeant militaire d'Haïti des derniers 18 mois, a démissionné hier après une semaine de violentes manifestations à la grandeur du pays, et a été remplacé par un autre général, Hérard Abraham, qui a promis de remettre le pouvoir à un gouvernement provisoire civil d'ici 72 heures.

L'annonce de la démission du général Avril a été lue à la télévision par le général Hérard, commandant en chef par intérim de l'armée, un peu après 15 h. Avril n'a fait aucune déclaration publique. Télé-Haïti a rapporté que le militaire de 52 ans avait l'intention de retourner à la « vie privée ».

Il s'agit du cinquième changement à la tête de l'État haïtien depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier en février 1986.

Avril était arrivé au pouvoir lors d'un putsch. Il avait promis de remettre le pouvoir aux civils et de tenir des élections. Toutefois, en janvier dernier, il avait lancé une campagne de répression contre les adversaires de son gouvernement, indiquant

qu'il n'avait pas l'intention de quitter le palais présidentiel.

Cette semaine, une série de violentes manifestations avaient commencé dans le pays après que des soldats eurent abattu par balle une fillette de 11 ans, lundi. Au moins deux manifestants et un soldat ont été tués.

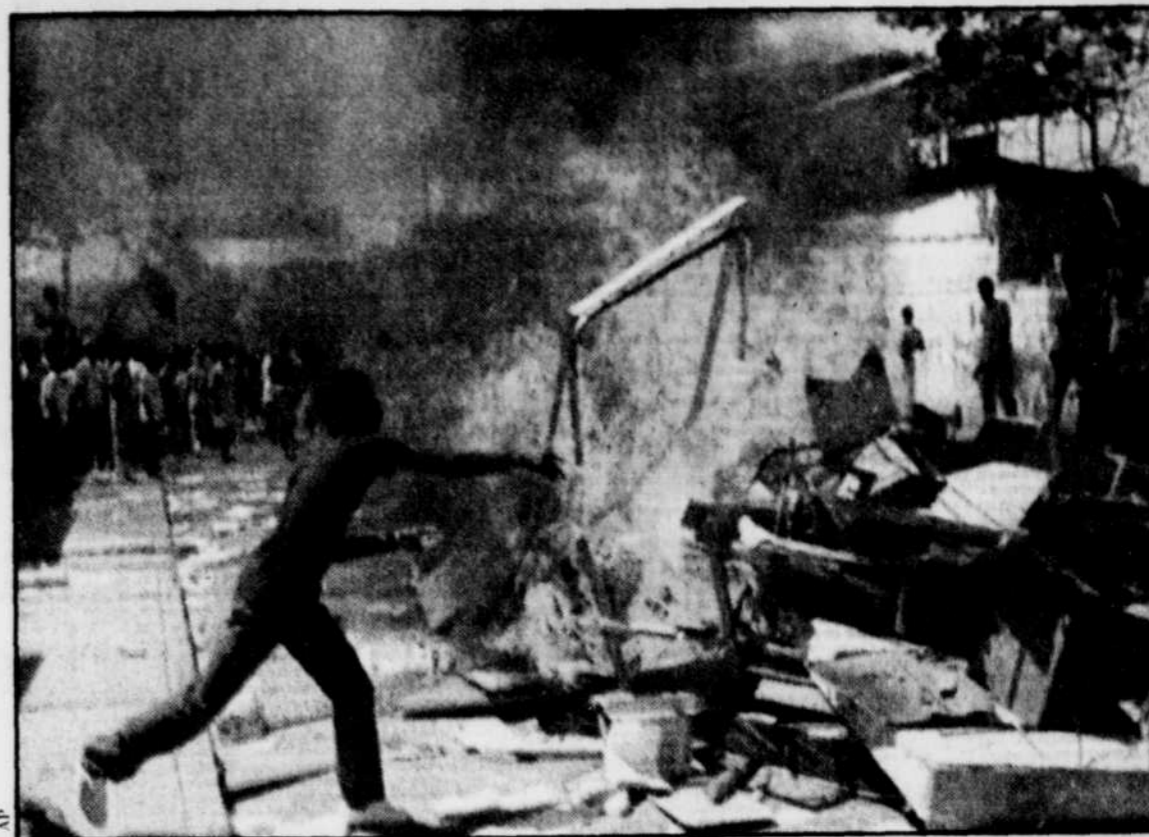
Qui après Abraham ?

Le général Hérard Abraham, en assumant le pouvoir, a déclaré qu'il le remettrait dans les 72 heures à un gouvernement provisoire chargé d'organiser des élections.

Lors de tractations entre le général et une douzaine de partis politiques, hier soir, le choix du chef du nouveau gouvernement de transition devait être fait.

La Constitution prévoit qu'en

Suite A-2, Haïti...



De jeunes Haïtiens ont manifesté dans les rues de Port-au-Prince, hier, peu avant l'annonce de la démission du général Prosper Avril, mettant le feu au mobilier d'une maison qu'ils venaient de saccager.



Il y a 50 ans, les suffragettes obtenaient le droit de vote pour les femmes du Québec et c'est à la gare du Palais que l'anniversaire a été célébré, hier, le temps d'une pièce de théâtre.

Retour des suffragettes à la gare du Palais

La gare du Palais a laissé de côté les années 90, hier. L'espace d'une pièce de théâtre, des centaines de spectatrices et spectateurs étaient de retour à l'aube des années 40, à l'année victorieuse des suffragettes qui, après près de 30 ans, récoltaient le fruit de leurs efforts en obtenant le droit de vote pour les femmes du Québec.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Devant une salle bondée de femmes de tous les âges et parsemée d'hommes, les acteurs ont relaté les principaux faits ayant mené à l'obtention du droit de vote des femmes.

Le cachet de la gare du Palais aidant, les spectatrices, certaines coiffées de chapeaux d'époque, ont trempé

avec enthousiasme dans l'ambiance de cette année victorieuse. Des applaudissements pour Thérèse Casgrain, quelques huées pour le premier ministre Taschereau et ses remarques désobligeantes. Oui vraiment, l'assistance vivait chaque moment avec une grande intensité.

Comme Mme Jeanne Veilleux qui, à 75 ans, se remémorait plus que quelques pages

appries dans un livre d'histoire, mais sa propre jeunesse.

« Et comment que je m'en souviens ! J'admire ces femmes pour leur courage et leur ténacité. Je les admirais en cachette. Car mon époux trouvait toute cette affaire bien ridicule et je n'avais pas le courage d'entreprendre des discussions sur ce sujet avec lui.

« J'aurais bien voulu avoir le même courage que ces femmes. Mais vous savez, à cette époque... Alors je me taisais. Mais dans mon cœur, je bouillonnais. Je priais. Je dé-
Suite A-2, Suffragettes...

CTCUQ : la cour met un frein aux moyens de pression

Le juge René Letarte, de la cour supérieure du district de Québec, a accordé hier la requête en injonction provisoire déposée vendredi par la CTCUQ contre ses chauffeurs à la suite des saccages effectués dans ses locaux. Cette requête ordonne la suspension de pratiquement tous les moyens de pression, et ce, jusqu'au 20 mars. La demande de requête en injonction interlocutoire, qui pourrait prolonger cette suspension jusqu'à un règlement du conflit, sera entendue le 14 mars.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Dans sa décision, le juge Letarte ordonne au syndicat de « cesser immédiatement d'endommager, briser ou nuire de quelque façon que ce soit au fonctionnement des biens appartenant à la CTCUQ, ou en sa possession, et plus particulièrement ses immeubles et leur

contenu, ainsi que les autobus et les boîtes de perception ».

« Nous voulons bloquer tout geste qui aurait comme conséquence de nuire au bon fonctionnement des opérations ou de miner la sécurité des employés et du public », expliquait hier le directeur des communications de la CTCUQ, M. Jacques Santerre.

Suite A-2, CTCUQ...

Des étudiants occupent la salle de nouvelles de Radio-Canada

MONTREAL — Une soixantaine de délégués de diverses associations étudiantes du Québec ont occupé pacifiquement pendant près d'une heure, hier soir, la salle de nouvelles-télé de la Société Radio-Canada et obtenu que le lecteur de nouvelles, Charles Tisseyre, parle d'eux lors de son intervention de 30 secondes, à 20 h.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

Les étudiants voulaient ainsi protester publiquement — à quelques secondes de « La Soirée du hockey » — contre le dégel des frais de scolarité projeté par le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan. « Un dégel qui restreindrait le droit à l'éducation », a lu l'animateur du Téléjournal.

Les étudiants, arrivés à Radio-Canada vers 19 h 20 après une journée de caucus des représentants de toutes les associations du Québec, ont exigé d'abord « du temps d'antenne », explique le chef de pupitre, Louis Tardif. Craignant la paralysie totale du téléjournal de 22 h 30, M. Tardif a préféré laisser aux étudiants le topo de 30 secondes, à 20 h, en échange de leur départ immédiatement après. Ce qu'ils ont d'ailleurs fait sans rechigner.

« De toute façon, on en aurait parlé, c'est de la nouvelle », a expliqué l'animateur Charles Tisseyre, qui s'est prêté au jeu de bonne grâce. « Si ça n'avait pas été cela, on aurait parlé d'Haïti, précise M. Tardif. On parlera d'Haïti à 21 h. »

Cet incident, qui rappelle vaguement la lecture de communiqués du Front de libération du

Suite A-2, Étudiants...

Pas de TPS sous un régime Copps

« Un gouvernement Copps retirerait la TPS. La réponse ne réside pas dans un alourdissement du fardeau de taxe mais bien dans une restructuration du système. »

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

La candidate au leadership du parti Libéral, Sheila Copps, a avoué hier sur les ondes de CHRC son opposition à la TPS que veut introduire le gouvernement Mulroney. Réagissant à l'annonce par le fédéral de
Suite A-2, Copps...

Suites de la première page

Coops...

l'embauche de « policiers de la TPS », Mme Copps a expliqué à quel point une telle idée lui semble farfelue.

« Le gouvernement a déjà dépensé 20 millions \$ pour nous vendre une taxe dont nous ne voulons rien savoir. Il est anormal de demander à la population de se serrer la ceinture quand on embauche des milliers de gens pour faire fonctionner la TPS. Il faut que le gouvernement commence par serrer sa propre ceinture. »

Plutôt que d'imposer une telle taxe, Sheila Copps affirme qu'elle verrait à modifier le système de taxation afin qu'il reflète avec plus d'exactitude l'écart devant exister entre les individus et les corporations.

« De plus, il faudrait instaurer un système de budget basé à zéro afin de forcer tous les ministères à économiser. Les budgets discrétionnaires des ministères devraient également être régis avec plus de rigueur. »

« Commencer avec la TPS, c'est comme ouvrir un robinet. Ça va couler mais ça ne donnera aucun incitatif au gouvernement pour économiser sur l'eau. »

Les priorités économiques de Sheila Copps sont claires. Selon la candidate, il est temps de s'attaquer à autre chose que l'inflation. Il est temps de s'attaquer au chômage.

« La dette nationale a doublé au cours des cinq dernières années en grande partie à cause de la politique monétaire de MM. Mulroney, Wilson et Crow. Il ont décidé d'élever le taux d'intérêt afin de refroidir l'économie réchauffée de Toronto. Ce qui a eu pour effet de mettre le fardeau d'intérêt sur le dos de tous les payeurs de taxe, y compris le gouvernement fédéral. »

« Il faut redresser le déficit le plus rapidement possible et c'est en commençant par l'intérieur qu'on y arrivera. Un gouvernement dirigé par Sheila Copps inciterait le gouverneur du Canada à suivre une politique semblable à celle du parti. Le chômage, et non l'inflation, voilà ce sur quoi la bataille porterait. Et la TPS, on oublie ça », a conclu la candidate au leadership du Parti libéral.

Étudiants...

Québec (FLQ) sur les ondes de la société d'État lors de la Crise d'octobre, en 1970, n'a pas semblé inquiéter le chef de pupitre Louis Tardif. Même que trois policiers de la Communauté urbaine de Montréal, arrivés sur les lieux vers 19 h 40, ont rebroussé chemin, faute de plaintes. « S'ils ne sont pas partis à 20 h 01, on verra », leur a expliqué M. Tardif.

Dangereux précédent ?

La semaine dernière, l'ex-felquist Jacques Lanctôt racontait justement, dans un documentaire télévisé sur la Crise d'octobre, comment lui et ses amis avaient projeté à l'époque d'occuper Radio-Canada pendant une journée, le temps de diffuser un film-fleuve sur les problèmes quotidiens vécus par les Québécois. Une idée de « super-téléthon » puisée dans l'histoire des révolutions d'Algérie et d'Amérique latine, qui semble avoir inspiré les étudiants québécois qui, hier soir, ont investi la salle de nouvelles de Radio-Canada.

Mais l'événement médiatique ne risque-t-il pas de devenir un dangereux précédent pour tous les groupes de pression, qui se sentent mal « couverts » par la presse ? « C'est inhabituel, mais ça ne doit pas devenir régulier, explique Charles Tisseyre. Et on a pas subi d'intimidation. C'est une décision qui s'est prise dans la sérénité, une décision éditoriale. Mais si les étudiants estiment que les médias ne parlent pas assez de leur cause, ils devraient plutôt revoir leur stratégie de mobilisation. »

Dans la salle de nouvelles, on tenait par ailleurs à préciser que le texte lu sur les ondes avait été rédigé par une journaliste de la salle, après une interview avec des porte-parole étudiants. « Il ne s'agissait pas d'un communiqué », précise-t-on.

Plus tôt dans la journée, les délégués étudiants de toutes les régions du Québec s'étaient réunis pour discuter de la stratégie à adopter pour les prochaines semaines. Outre l'occupation d'hier soir, proposée par un étudiant de Rimouski, des grèves locales pourraient être déclenchées dès mardi dans les institutions où la grève a déjà été votée, alors que de nouveaux votes seront demandés ailleurs. Les étudiants pourraient aussi procéder à d'autres occupations, comme dans certains bureaux administratifs ou de député.

Suffragettes...

pensais beaucoup d'énergie dans mon silence.

« Je tiens absolument à souligner le travail de ces femmes dont le courage a compensé pour mon propre manque de courage et celui de bien d'autres. »

Assise quelques rangées plus loin, la jeune Marie-Eve Bourbeau regarde tout ce beau monde discuter. Un regard interrogateur s'imprime au visage de la fillette de 7 ans quand on lui souffle à l'oreille le mot « suffragettes ». Mais la lutte des femmes, elle connaît.

« Maman m'a dit qu'on venait voir les madames qui avaient donné le vote aux femmes. Moi je ne vote pas alors... Je sais par exemple que les garçons y se pensent plus forts que moi et je me chicane avec eux pour leur montrer que c'est pas vrai. Si je veux jouer avec des robots plutôt que des poupées, c'est pas mon frère qui va m'en empêcher. »

« Comme vous pouvez le voir, le combat pour l'égalité n'est pas terminé ! » lance Suzanne, la mère de Marie-Eve. « Et une chance pour nous. Car je pense que le plus bel hommage que nous pouvons rendre aux femmes qui ont combattu pour nous à cette époque est de continuer le combat avec le même acharnement. »

« Leur route a été longue, et la nôtre le sera aussi, ajoute Aline Parent. Tout n'est pas fini. Même si les nouvelles générations n'ont pas la même perception des choses, elles sont conscientes qu'il reste bien du travail à faire. Il ne faut pas se contenter des acquis. »

Des acquis importants, comme en témoigne Suzanne Duplessis. « Oui, la route a été longue et le Québec a mis du temps avant de rattraper les autres provinces. Mais consolons-nous. Notre province est aujourd'hui celle ayant le plus grand nombre de représentantes féminines à Ottawa et au provincial. »

Après avoir accueilli les « suffragettes » à la gare, les spectatrices ont défilé sous le soleil printanier jusqu'au Vieux-Port, où elles avaient droit à une gamme d'activités soulignant ce cinquantième anniversaire du droit de vote. La journée a été clôturée par le lancement du Bottin des femmes, un recueil de tous les mouvements de femmes au Québec.



C'est à la gare du Palais que les suffragettes ont marqué, hier, le cinquantième de l'obtention du droit de vote pour les femmes du Québec.



Les pompiers de Saint-Augustin, aidés des pompiers de Neuville et de Sainte-Catherine, ont mis plusieurs heures à circonscrire les flammes.

Incendie dans un bâtiment de la ferme expérimentale de l'université Laval

SAINT-AUGUSTIN — La station agronomique de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, située sur la route 138 à Saint-Augustin, a été la proie des flammes, hier soir. Le bâtiment est une perte totale.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Une cinquantaine de chevaux, propriété du groupe Haras de Pégame, étaient à l'intérieur du bâtiment au moment où l'incendie

s'est déclaré ; ils ont tous pu être évacués à temps. Ils ont été transférés à l'écurie de l'Hippodrome de Québec.

L'incendie a nécessité trois alertes. Les pompiers de Saint-Augustin, aidés des pompiers de Neuville et de Sainte-Catherine,

ont mis plusieurs heures à circonscrire les flammes. La première alerte a été déclenchée à 20 h 28.

Les dommages s'évaluent à environ 500 000 \$. Le bâtiment, construit en 1953 et mesurant 200 pieds de long, est une perte totale.

Haïti...

cas de vacance du pouvoir, la présidence du gouvernement est assurée par le président de la Cour de cassation. Toutefois, Gilbert Austin, le titulaire actuel du poste, est considéré comme un proche allié du général Avril. Pour cette raison, la plupart des chefs des partis politiques ont indiqué qu'un autre magistrat devrait être choisi.

Joie et indifférence

La démission du général Avril a été accueillie par des manifestations de joie de plusieurs centaines à quelques milliers de personnes, mais la majorité de la population de Port-au-Prince semblait montrer une certaine indifférence.

À certains endroits, des soldats tiraient cependant des coups de feu en l'air pour empêcher de petits groupes de jeunes de dresser des barricades.

Ultimatum

Vendredi, les principaux partis du pays rassemblés au sein d'une « assemblée de concertation », avaient réclamé le départ du général Avril et appelé à une grève générale pour demain s'il n'avait pas quitté le pouvoir à ce moment.

En 18 mois de pouvoir, le général s'était également attiré l'hostilité du patronat, de l'Église engagée, des syndicats et... de la population. Cette dernière lui reprochait notamment de laisser les militaires mener des campagnes de terreur.

Sur le plan international, le général Avril avait perdu la confiance des principaux partenaires du pays, les États-Unis et la France, notamment. Les ambassadeurs de ces deux pays à Port-au-Prince lui auraient d'ailleurs recommandé de démissionner.

Les États-Unis se sont d'ailleurs félicités hier soir de la tournure des événements et ont annoncé leur désir d'aider l'éventuel gouvernement provisoire à organiser des élections « libres et honnêtes ».

Quelques heures après la démission du général Avril, le département d'État a également invité les forces armées haïtiennes à « défendre le processus démocratique ».

CTCUQ...

Le juge Letarte ordonne également de cesser d'intimider ou tenter d'intimider les employés, la direction ou les clients et de respecter les directives concernant l'utilisation et le stationnement des autobus. Il interdit de plus les attroupements à l'intérieur de la propriété qui ne sont pas faits dans le cadre normal du travail et d'activités sociales ou syndicales.

« Nous avons été très tolérants mais les actes de vendredi nous ont poussé à demander cette injonction, poursuit Jacques Santerre. Cette manifestation a eu un effet intimidant sur les employés de bureau et ceux travaillant dans le garage. Ils n'ont pas à subir ce conflit, pas plus que les clients d'ailleurs. Nous avons posé ce geste afin de sécuriser notre personnel. »

Le syndicat, qui avait fait part de ses inquiétudes quant aux effets que pourrait avoir cette injonction sur le bon déroulement des négociations, devra donc bien se tenir et limiter ses actions.

« Nous avons toujours cherché à provoquer un climat serein de négociations, poursuit Jacques Santerre. Nous avons tenté de négocier de bonne foi, sans faire de déclarations provocatrices. D'ailleurs, le président est prêt à reprendre les négociations, si elles se font sur la base de nos propositions. Pas sur la base des demandes syndicales. »

Pour payer la note...

Le président de la CTCUQ, Claude Larose, avait annoncé vendredi que d'autres procédures seraient entreprises afin de faire assumer les frais des dégâts par les personnes responsables et impliquées. Les moyens n'ont pas encore été définis, mais on en est actuellement à étudier la question.

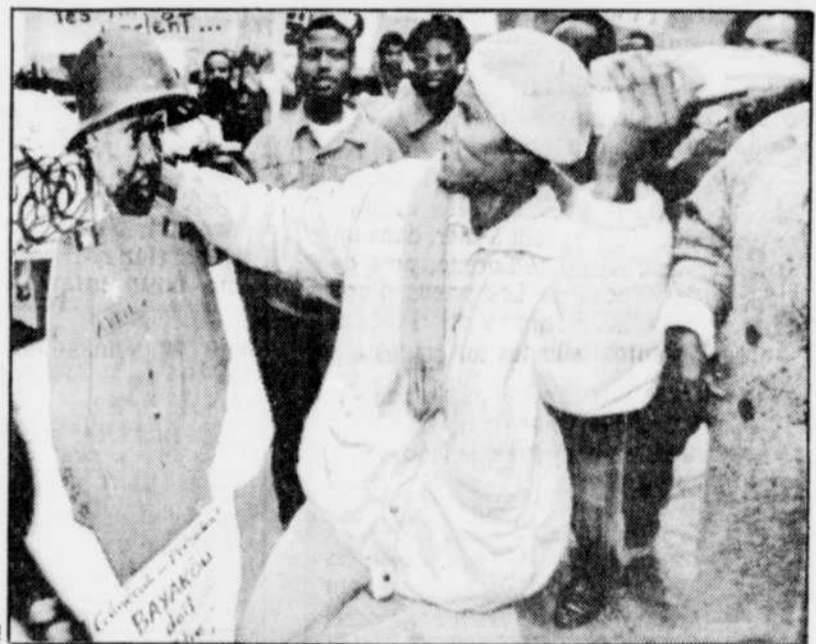
« Nous ne savons pas encore par quel moyen nous procéderons. Des poursuites individuelles ne sont pas exclues. Mais une chose est certaine, les personnes impliquées paieront la note. »

« On nous demande sans cesse qui paiera pour ce conflit. Et bien cette fois, ce ne seront pas les usagers. C'est ce dont nous voulons nous assurer en procédant de la sorte. »

Les réactions ne fusaient pas, hier, du côté syndical. Tant sur les incidents de vendredi que sur la décision patronale de demander une requête en injonction.

« Si ça va nuire aux négos ? s'interrogeait Henri Massé. Je ne sais vraiment pas. Mais s'ils (la direction) avaient eu la volonté de négocier, nous n'en serions pas rendu là. »

« Les gens ont hâte de régler, et certains s'impatientent. Sans excuser les gestes posés vendredi, il faut comprendre que l'impatience génère parfois des réactions incontrôlables. Ces actes n'étaient certainement pas des actes commandés. Simplement des gestes d'impatience. »



Un manifestant haïtien de Montréal frappe de son soulier une effigie du général Avril. Deux heures auparavant, Avril quittait son poste de président d'Haïti.

Joie et inquiétude chez les Haïtiens de Montréal

MONTREAL — Rarement aura-t-on assisté à des funérailles aussi enlèvement. Rarement aura-t-on vu un deuil aussi joyeux.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

Le général Prosper Avril, fraîchement détrôné de son poste de président d'Haïti, a reçu les « honneurs » d'obseques symboliques, hier à Montréal, quelques heures seulement après sa démission. La manifestation, à l'origine prévue pour réclamer justement le départ du général, s'est transformée à la dernière minute en soupir de soulagement... et en cri de joie mêlé d'inquiétude.

Une centaine de Haïtiens de Montréal s'étaient rassemblés face au consulat de leur pays pour clamer haut et fort que le duvaliérisme avait assez duré. Certaines pancartes, récupérées de la dernière manifestation du genre, réclamaient un départ qui s'était matérialisé le jour même.

Mais les « Alléluia » des Haïtiens cachaient aussi une certaine inquiétude devant la tournure des événements. Le général Hérard Abraham, qui assume l'interim jusqu'à mardi prochain, ne semble pas inspirer grande confiance aux Haïtiens d'ici.

■ Délit de fuite

SAINTE-FOY — Une jeune fille de 14 ans repose dans un état critique au CHUL de Sainte-Foy, après avoir été frappée par une automobile. L'accident est survenu hier soir à 22 h, devant le 3698 chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy, près des limites de Cap-Rouge. Elle marchait sur le trottoir, quand l'automobile l'a happée et traînée sur plusieurs mètres. Le conducteur a pris la fuite.

6/49
4-9-22-27-42-45
(complémentaire)
34

Sélect 42
3-17-28-29-35-40
(complémentaire)
14
mise-tôt
22-33-35-39

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-03-90
3-3-8
9-8-2-7

Le pilote d'un petit aéronef est retrouvé sain et sauf

Jacques Gagné, le pilote d'un petit aéronef ultraléger qui avait dû se poser en catastrophe dans la matinée de vendredi, a été retrouvé sain et sauf vers 23 h 45 vendredi, grâce au précieux concours de la Sûreté du Québec et de nombreux motoneigistes de la région de Cap-Saint-Ignace.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

À bord de son ultraléger, M. Gagné, 44 ans, était parti en promenade avec son fils de 16 ans, quand une panne de moteur l'a forcé à atterrir d'urgence sur un lac gelé du secteur de Cap-Saint-Ignace. Le père et son garçon n'ont subi aucune blessure, mais ils se sont retrouvés dans une région boisée, complètement isolée.

Le jeune garçon a donc repris à pied le chemin de la maison; sa marche a duré près de quatre heures. Il avait l'intention de revenir chercher son père en motoneige, mais il ne se souvenait plus où se trouvait celui-ci. C'est alors qu'il a contacté la Sûreté du Québec.

Les policiers ont fait appel à des groupes de motoneigistes qui connaissent bien la région. Ils ont concentré leurs recherches sur trois ou quatre lacs des environs et ont finalement retrouvé Jacques Gagné sain et sauf, vers 23 h 45, vendredi soir.



Les compagnies les plus importantes sont représentées au 9e Salon de la moto de Québec 1990 qui se tient au Parc de l'exposition.

Salon de la moto : « pleins gaz » sur les débutants

Cette année, le Salon de la moto de Québec 1990 a consenti des efforts particuliers pour s'adresser à une nouvelle clientèle : les acheteurs d'une première moto. « Bien sûr, on retrouve encore des motos superformantes au salon, précise le président Jean-Pierre Belmonte, mais les débutants découvriront sur place tout ce qu'ils ont toujours voulu savoir sur la moto. »

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Évidemment, les compagnies les plus importantes sont représentées au Salon de la moto qui se déroule jusqu'à 18 h ce soir au Parc de l'exposition : Honda, Kawasaki, Suzuki, Yamaha, BMW et Harley-Davidson. De la moto pour enfant à l'engin *super-chromé*, en passant par la moto de compétition ou par l'ancêtre de la motocyclette, les habitués et les néophytes trouveront matière à satisfaire leur curiosité. En tout, plus de 120 modèles de motos et une vingtaine de véhicules tout-terrain attirent l'attention des curieux.

Les organisateurs ont aussi voulu offrir un éventail assez vaste de tout ce qui est relié de près ou de loin au monde de la moto. On retrouve donc un stand de la Régie de l'assurance automobile, une boutique de vêtements de cuir et une autre d'accessoires, un étalage de magazines spécialisés, des compagnies d'assurances, une école de conduite.

Dans l'enceinte du Pavillon de la jeunesse, des compétitions de « trial » (franchir des obstacles avec adresse) et des courses de petites cylindrées sont présentées aux amateurs de sensations fortes.

Le club québécois Maranatha motocyclisme a également son stand à l'entrée du salon. Depuis huit ans, ces anciens motards ou ex-drogés poursuivent leur mission d'évangélisation à travers les écoles du Québec. Ils sensibilisent les jeunes à la religion et les mettent en garde contre la drogue et l'alcool.

Lyne « Chauffrette » Dionne fait partie de ce groupe : « Les jeunes se rendent compte que l'habit ne fait pas le moine; ils sont toujours surpris de nous voir, avec nos tatouages et nos cheveux longs, parler de Jésus et de nos expériences malheureuses avec la drogue. »

Tout près du stand du club Maranatha, un étrange véhicule suscite toutes sortes de commentaires. « Tiens, on dirait une machine à *pop corn* géante », s'exclame un original. Mais non, c'est simplement un simulateur!

Une dizaine de personnes peuvent prendre place à l'intérieur. Un film y est présenté : une randonnée... en moto. Le véhicule s'agit de tous les côtés, de façon à ce que les spectateurs aient vraiment l'impression d'être des cascadeurs au volant d'une puissante moto. À essayer, si vous avez 4 \$ à

dépenser et si vous voulez vous faire brasser pendant cinq minutes.

Le Salon de la moto est donc ouvert jusqu'à 18 h aujourd'hui. Les maniaques et les simples curieux sont invités à venir et jeter un coup d'oeil : si le manteau de cuir, le pantalon de cuir et la mini-jupe de cuir ne sont pas obligatoires, ils sont cependant fort à la mode en fin de semaine au Parc de l'exposition.



Le motocycliste Guy Poirier a dû faire preuve de beaucoup d'adresse dans la compétition de « trial ».

Une salle pour les grandes foires fait cruellement défaut

Le Salon de l'auto de Québec, qui se tient au PEPS de l'université Laval à compter de demain, fait ressortir l'absence dans la région d'une salle d'envergure pour accueillir de telles foires.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

À sa neuvième année d'existence, dont six au PEPS, les organisateurs du salon déplorent toujours l'absence d'un vrai centre des congrès capable d'accueillir les visiteurs. Car avec ses 50 000 pieds carrés, le PEPS fait piètre figure devant les 250 000 pieds carrés du Stade olympique où se tient maintenant le Salon de Montréal. « Mais ça demeure encore la plus grande salle d'exposition à Québec », se console M. Gaston Provençal, président du Salon.

Si organisateurs comme visiteurs ont fermé les yeux sur ce problème jusqu'ici, leur patience semble s'épuiser aux heures de pointe, d'autant plus que plusieurs fabricants avouent avoir refusé d'y produire divers prototypes et véhicules de prestige, faute d'espace.

Ainsi la division Infinity de Nissan n'a pu trouver de place. Et des fabricants comme General Motors avouent qu'il faudrait de quatre à cinq fois plus d'espace pour y montrer leurs modèles. « Chaque année, il faut faire des choix et ce n'est pas facile. C'est incroyable, mais on peut exposer plus de véhicules à Montmagny qu'à Québec », commente un porte-parole de General Motors.

L'utilisation d'un seul présentoir tournant limite tellement l'espace disponible pour les autres modèles que les exposants les refusent bien souvent.

Le Salon n'en ouvrira pas moins ses portes demain avec de nombreux modèles nouveaux : Mercedes 500SL, Corvette ZR1, Lexus LS400, Caprice et Escort 1991. Mais il plafonne à 70 000 visiteurs et la visite s'effectue plus difficilement à certaines heures de pointe malgré un coût d'entrée de 5 \$.

« Il faudrait au moins que nous ayons accès aux patinoires voisines », commente un des organisateurs. Mais cela

reste un voeu pieux depuis trois ans car on n'a jamais tenté de négocier sérieusement une entente avec l'université, qui ne refuse pas l'utilisation de ces patinoires.

D'autres mécontents

La Corporation des concessionnaires automobiles avait quitté le Centre municipal des congrès de Québec, il y a six ans, faute d'espace. Et parce que le Centre était mal aménagé, difficile d'accès tant pour les exposants que pour les visiteurs. D'autres organisateurs de foires commerciales éprouvent d'ailleurs les mêmes difficultés.

« C'est évident que le centre actuel n'est pas adéquat. Il n'y en a pas de salle suffisamment grande à Québec, et cela nous manque », commente Louis Langlois de la Société générale des expositions de Québec, qui doit démenter son Expo-Habitat sur le terrain de l'Exposition provinciale faute de mieux.

Le président du Salon national de l'habitation, M. Pierre Parent, répète la même chose depuis trois ans : « Il faut que Québec agrandisse son Centre des congrès. Je ne dis pas ça uniquement pour des foires commerciales régionales comme les nôtres mais pour pouvoir vraiment attirer des congrès et expositions de calibre plus international. » Mais les organisateurs de salons et expositions n'ont pas encore fait front commun pour obtenir de telles commodités. « Il y en a pas beaucoup de grands salons car il n'y a pas de place. Il faut commencer par avoir de l'espace », ajoute M. Langlois.

À Québec, les études sont souvent longues à se rendre à terme et on ignore encore quelles seront les recommandations du Comité Hermes, l'automne prochain, quant aux solutions retenues pour la modernisation du Centre des congrès et son agrandissement à 200 000 pieds carrés. Chose certaine, des manifestations comme le Salon de l'auto demeureront de dimension strictement régionale dans la capitale tant qu'on n'aura pas de salles adéquates pour la tenue de telles activités.

En Bref

Actes de vandalisme

ANCIENNE-LORETTE — Plusieurs actes de vandalisme ont été commis dans la nuit de vendredi à hier, dans un quartier de l'Ancienne-Lorette, près de la rue des Rocailles. Les pneus d'une dizaine de véhicules ont été crevés et des garages d'autos taillés au couteau.

Bureau de poste dévalisé

JOLY — La vague de vols dans les bureaux de poste continue à déferler sur la région. Cette fois, c'est à Joly, dans Lotbinière, que des individus se sont enfilés, dans la nuit de vendredi à hier, avec le coffre-fort de l'établissement. Le butin n'était cependant constitué que de mandats et de timbres.

Lévis-Lauzon : premier candidat

LÉVIS-LAUZON — Un premier candidat à l'échevinage de Lévis-Lauzon vient d'annoncer officiellement ses intentions en vue du scrutin du 4 novembre. M. Michel Ruel, un contremaître au chantier maritime MIL Davie, tentera sa chance dans le quartier numéro 5. Il n'entend pas faire équipe avec l'un ou l'autre des éventuels candidats à la mairie.

L'INDEX REGIONAL

MONTMAGNY

On favorise les échanges plutôt que la chicane entre anglophones et francophones A-5

LÉVIS-LAUZON

Deux firmes britanniques auscultent l'industrie navale au Canada et la MIL Davie A-5

QUÉBEC

La Société du centre St-Vincent refuse la présence d'un hôtel Sheraton C-9

Centres de ski : menaces de New Richmond à CHAU-TV

RIMOUSKI — Les choses sont en train de tourner au vinaigre dans la baie des Chaleurs à propos du centre de ski projeté lors du dernier sommet socio-économique.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La ville de New Richmond a menacé de boycotter les ondes de CHAU-TV parce que son directeur des ventes, M. Jean-Yves Ross, qui est aussi président de la Chambre de commerce de Carleton, a fait publier dans « L'Écho de la Baie » une lettre ouverte qui dénonçait « le slalom politique » dans le dossier.

M. Ross accusait notamment

le ministre Gérard D. Levesque et son adjointe de comté, Mme Nicole Arbour, qui ont pris le parti de New Richmond dans cette affaire, de partisanerie politique.

LE SOLEIL a obtenu copie, hier, de la lettre de menaces signée par le maire de New Richmond, M. Jean-Marie Jobin, et adressée au PDG de CHAU-TV, M. Pierre Harvey.

Affirmant parler au nom du conseil municipal de New Richmond, M. Jobin menace carré-

ment de ne plus acheter de temps d'antenne à CHAU-TV et de se montrer moins collaborateur avec ses journalistes.

Rappelons qu'au récent sommet socio-économique de la Gaspésie, les MRC voisines de Bonaventure et d'Avignon avaient toutes deux présenté des projets de centre de ski, l'un à New Richmond, l'autre à Carleton. Comme le gouvernement refusait de financer deux projets voisins et concurrents, les parties s'en sont remises à une firme d'ingénieurs qui a tranché en faveur de Carleton. Mais l'homme d'affaires Raymond Malenfant a refusé de se soumettre.

Musée de la Nouvelle-France : un comité est formé

Un comité consultatif a été formé par le ministre fédéral des Communications pour étudier les divers aspects du projet d'implantation du Musée de la Nouvelle-France dans l'édifice des Douanes, dans le Vieux-Port de Québec.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Vendredi, le ministre Marcel Masse a révélé que le comité coprésidé par MM. Jacques Ouellet, directeur adjoint du Musée canadien des civilisations, et Marcel Trudel, historien et professeur à l'université d'Ottawa, devra définir les grandes orientations du nouveau musée sur tous les aspects, notamment sur le plan financier pour l'aménagement de l'édifice des Douanes. Ce bâtiment, construit entre 1856 et 1860, a été classé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

L'idée du musée a été soumise par M. Masse au Comité con-

sultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy lors d'audiences publiques tenues l'an dernier. Le ministre disait avoir choisi la ville de Québec parce qu'elle était un joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO et un « monument vivant » constituant l'endroit idéal pour servir de centre d'interprétation de l'implantation française sur le continent.

Au nombre de quelque 15 membres du comité, on relève les noms de plusieurs universitaires et de personnalités de Québec telles M. Roland Arpin, conservateur du Musée de la civilisation, le sénateur Jean-Marie Poitras, président du Musée du Séminaire de Québec, soeur Gabrielle Dagnault, directrice du Musée des Ursulines et M. Denis Vaugeois, historien.

AUCUN COMPTANT

LE NO 1 SERVICE APRES-VENTE

SUZUKI
Plaisir partout... plaisir pour tous.

4480, 1re Avenue, Charlesbourg 623-9861

ACADIA SUZUKI
LA Y A DU SERVICE

Venez nous rencontrer au Salon de l'auto du 12 au 18 mars

Encore quelques modèles 1989 RABAIS ALLANT JUSQU'À 2000 \$

<p>SWIFT 1990 4 cylindres 24118\$ par mois achat-bail 48 mois tout compris</p>	<p>SIDEKICK 4x4 1990 4 cylindres 34818\$ par mois achat-bail 48 mois tout compris</p>	<p>BERLINE 1990 4 cylindres 27510\$ par mois achat-bail 48 mois tout compris</p>
--	---	--

Les prochains travaux parlementaires selon Michel Pagé

Le « pelletage de déficit » du fédéral accaparera les députés

En plus de la question constitutionnelle, la situation budgétaire du gouvernement sera un thème important des travaux parlementaires qui reprennent mardi à l'Assemblée nationale. Quelques législations fort attendues doivent être adoptées, dont les lois sur les sages-femmes, les heures d'ouverture des commerces, l'aide financière aux étudiants et la qualité de l'environnement.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, le leader parlementaire du gouvernement, M. Michel Pagé, prédit qu'au cours des prochaines semaines on pourra constater à l'Assemblée nationale les retombées du « pelletage de déficit que le gouvernement canadien nous a allégrement acheminé le 20 février ».

Au cabinet de M. Bourassa, on indique d'ailleurs que, d'ici la reprise des travaux parlementaires, le premier ministre consacrerait une partie de son temps, avec son ministre des Finances, à préparer le budget qui est normalement présenté au début mai.

Les députés voudront sans doute discuter de la possibilité que soit mis en place un nouveau régime de taxation, croit pour sa part M. Pagé. Selon les informations dont le leader dispose, « la mise en place d'une structure fiscale s'inspirant de la démarche fédérale (la TPS) impliquerait des modifications à la Constitution. Il reste à valider ces informations. Il n'y a aucune position définitive ».

Cette déclaration de M. Pagé rejoint l'opinion qui a circulé ces derniers mois mais qui a été nuancée depuis quelques jours par le ministre Yves Séguin et par le cabinet du ministre des Finances.

Quant à la réallocation des ressources budgétaires à laquelle Québec doit procéder, les députés pourront en prendre connaissance à l'étude des crédits dont M. Pagé ne peut garantir qu'ils seront déposés avant le 31 mars, comme l'exigent « les règles régulières ».

Le leader ministériel souligne sans préciser davantage qu'il existe « des mesures exceptionnelles qui peuvent permettre à l'exécutif de reporter l'échéance du dépôt des crédits budgétaires ». Attendant davantage d'informations du président du Conseil du Trésor, M. Pagé a expliqué se préparer à toute éventualité. Chez M. Daniel Johnson au Conseil du Trésor on indique qu'il y a une chance sur cinq pour qu'on soit forcé de retarder l'opération aux premiers jours d'avril.

Les projets de loi

Même si les travaux printaniers de l'Assemblée nationale sont toujours principalement occupés par les questions budgétaires, cette première session complète depuis les élections sera l'occasion de régler de vieux problèmes, annonce M. Pagé.

Prudent, il ajoute toutefois que son expérience lui « enseigne que le travail de leader, c'est comme la politique en soi, c'est l'art du possible ». « C'est le gouvernement

qui ouvre la session et c'est l'opposition qui la ferme », fait-il remarquer.

Après avoir été entièrement revu à la suite d'une consultation publique, le projet de loi sur les sages-femmes doit être adopté ce printemps.

Quant à la loi sur les heures d'ouverture des commerces, le ministre Gérard Tremblay a déjà indiqué son intention de la présenter ce printemps, à la suite de la consultation en cours. Ce sera fait avant la date limite du 15 mai afin de fermer enfin le dossier avant l'été, réaffirme M. Pagé.

Parlant de problèmes à régler, le leader lui-même présentera un projet de loi qui modifiera la composition du bureau de l'Assemblée nationale, soit cette instance administrative où sont représentés les partis politiques qui ont fait élire des députés. Cette loi devrait ajouter un siège au bureau, ce qui permettra d'y accueillir un représentant du Parti égalité sans diminuer le nombre de péquistes.

D'autre part, à la suite de la consultation qui vient de prendre fin quant à la réforme du régime d'aide financière aux étudiants, l'étude de ce projet de loi va s'amorcer assez rapidement après l'ouverture de la session, affirme M. Pagé.

Parmi les autres législations qui seront présentées, il y aura un projet modifiant la loi sur la qualité de l'environnement afin d'établir les règles d'application du principe pollueur-payeur.



Les députés voudront sans doute discuter de la possibilité que soit mis en place un nouveau régime de taxation, croit Michel Pagé.

D'autres commissions parlementaires se livreront à des consultations au cours du printemps. Ainsi, une trentaine d'individus et organismes ont demandé à être entendus dans le cadre de la consultation qui commencera le 27 mars, relativement au projet de loi 15, parrainé par M. Pagé. Il s'agit de revoir complètement la mise en marché des produits agricoles, ce qui a notamment une incidence sur l'important conflit qui oppose actuellement les coopératives laitières et la fédération des producteurs de lait.

Il y aura, à la même date, une commission qui étudiera les demandes de hausses de tarifs d'Hydro-Québec et, à compter du 8 mai, une commission spéciale sur l'énergie électrique au Québec dont on prévoit que les travaux dureront au moins trois semaines.

La convention collective appelée à devenir plus flexible et adaptable

La convention collective, pour rester viable et efficace, va devoir évoluer considérablement au cours des prochaines années et se transformer en une véritable charte du milieu de travail, prévoient les experts en relations de travail.

par BERNARD RACINE
de la Presse canadienne

C'est là un des nombreux changements qui surviendront au cours de la prochaine décennie dans le domaine des relations de travail, d'après les experts qui ont discuté de l'avenir du mouvement syndical québécois, lors d'un récent colloque de deux jours de la CSN.

Me Robert-P. Gagnon, un des quelque 20 conférenciers, a expliqué que la convention collective telle que nous la connaissons est devenue statique et lourde à un moment où elle devrait être plus flexible et plus adaptable dans l'intérêt de toutes les parties, pour faire face aux « exigences de plus en plus pressantes ». Deux grandes raisons ont rendu la convention collective dépassée, selon Me Gagnon.

Textes complexes

« L'épuisement du pouvoir légal de négociation et du droit de recourir à la grève avec la conclusion de la convention collective, oblige à tenter de tout y prévoir (...) sous peine de devoir attendre la prochaine ronde ».

Ensuite et surtout, le fait que les tribunaux lient la convention collective à l'application des principes généraux du droit commun auxquels la législation du travail ne déroge pas clairement.

Il est normal qu'avec les années, le contenu des conventions collectives se soit élargi de façon à inclure différentes nouvelles préoccupations. Comme il n'est plus possible de négocier après la signature de la convention collective, les parties se sont appliquées au cours de la négociation « à tout prévoir, tout couvrir, tout détailler, au prix d'une complexité des textes qui a parfois de quoi faire peur ».

Il en est résulté des documents de plus en plus difficiles à interpréter, que les travailleurs et les gestionnaires de premier niveau n'arrivent plus à comprendre et qui doivent être interprétés par des spécialistes. C'est une situation dont il faut se préoccuper, a affirmé Me Gagnon.

Mais depuis quelques années, les changements susceptibles d'affecter les entreprises et qui touchent les marchés, la technologie, la production, la gestion, l'organisation du travail, sont devenus de plus en plus nombreux et bon nombre demande une solution rapide, ce qui permet rarement la convention collective.

Véritable charte

Le conférencier, après avoir discuté de flexibilité, de la facilité d'adaptation dont devront de plus en plus faire preuve les travailleurs, en vient à cette conclusion :

« Pour permettre à la convention collective de demeurer actuelle, les prochaines années devraient être celles où l'on cherchera à lui faire atteindre sa pleine maturité en la faisant évoluer vers un véritable statut de charte du milieu et des relations de travail ».

La principale caractéristique d'une charte c'est d'énoncer des principes généraux plutôt que d'énumérer des solutions à un éventail de problèmes éventuels, note Me Gagnon qui voit deux grands avantages dans une charte.

« Les principes offrent l'avantage d'être susceptibles de trouver leur application même dans des situations qui n'étaient pas prévues au moment où ils ont été affirmés. Ils transcendent l'immédiat et permettent au véritable droit d'émerger lorsque nécessaire, plutôt que d'être victime de l'oubli d'une énumération ou d'une virgule mal placée ».

Il faudra aussi envisager de restreindre l'effet global de la convention en réduisant progressivement le pouvoir de la gérance, « malgré la résistance à laquelle on peut s'attendre ».

« Sans que le changement survienne du jour au lendemain et de bout en bout, on peut à tout le moins mesurer l'effet d'une clause de droits de gérance qui, au lieu d'affirmer sèchement l'existence de ces droits, soumettrait l'exercice du pouvoir de direction au respect de certains principes généraux ».

Protection de l'environnement

Blais souhaite des discussions sereines sur Glaverbec et Alumax

OTTAWA — Jouissant d'une prospérité exceptionnelle au Canada, la région de Québec est actuellement bousculée par certains investissements, reconnaît Pierre Blais. Malheureusement, les discussions au sujet des saines préoccupations environnementales se font encore dans un climat d'affrontement selon lui.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Le ministre responsable de la région de Québec au sein du gouvernement conservateur est visiblement fier de souligner que la région urbaine de Québec ne le cède présentement qu'à Ottawa en termes de croissance économique au niveau canadien.

Il reste donc tout à fait incrédule devant les propos attribués au ministre Benoit Bouchard qui, au lendemain de sa nomination au ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, disait que Brian Mulroney l'avait tout particulièrement chargé de remettre à flot les économies de Montréal et de Québec.

Dans le dernier cas, Pierre Blais soutient que la machine est en marche depuis un moment. Il ne rejette cependant pas l'aide de son collègue dans le difficile cas des chantiers maritimes, d'autant plus que celui-ci s'est dit désireux d'examiner la question vite et à

fond. « Ce dossier est certainement préoccupant ».

Les soucis régionaux du député de Bellechasse vont également du côté des tiraillements que suscitent certains investissements. Chose certaine, le porte-parole conservateur ne veut rien perdre, en autant évidemment que les études d'impact environnemental sur les projets comme Glaverbec et Lauralco sont concluantes.

« Ce que les Québécois et les Canadiens veulent, c'est que le développement ne se fasse plus au détriment de l'environnement. C'est pourquoi je comprends les réticences qu'il y a actuellement ».

Ce n'est pas cependant que le ministre Blais donne son appui à toutes les contestations. Il souhaiterait en tout cas que les discussions se fassent dans un climat plus serein, tout le monde souhaitant en bout de ligne la protection de l'environnement.

Si jamais, dans le cas de Lauralco, les études ne donnent pas satisfaction, il émet alors l'hypo-

thèse d'en référer au ministère de l'Environnement.

Le ministre a déjà été impressionné par l'enquête de Radio-Canada qui a passé au crible l'opération transbordement de l'alumine à Bécancour, sans y trouver de failles. Quant au dossier de l'école navale sur la Pointe-à-Carcy qui suit son cours, le ministre signale simplement qu'il s'agit d'un investissement non négligeable de 30 à 40 millions \$.

« C'est notre devoir d'amener des investissements, conclut-il, mais sans créer avec cela des problèmes ».

Pierre Paquette annonce sa candidature au poste de secrétaire général de la CSN

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Pierre Paquette, a annoncé, hier, sa candidature au poste de secrétaire général de la CSN.

M. Paquette estime que le temps est venu de changer certaines façons de procéder de la centrale syndicale. Selon lui, la société a évolué depuis 20 ans et le discours syndical doit se mettre à la page des années 1990, surtout après les changements intervenus ailleurs

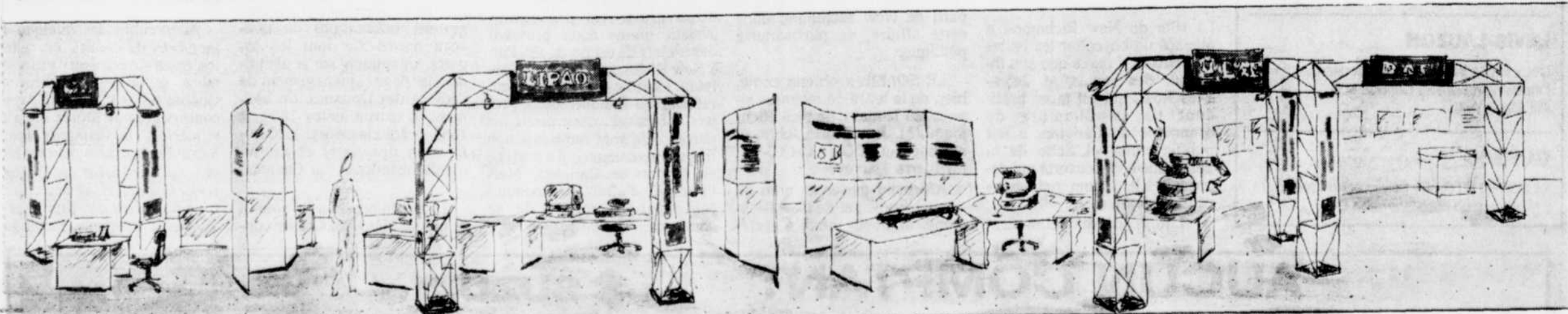
dans le monde et, notamment, en Europe de l'Est.

M. Paquette croit que tous les syndicats affiliés à la CSN sont en faveur du changement, bien qu'il n'y ait pas encore de consensus sur leur importance.

Les élections à l'exécutif de la CSN auront lieu au mois de mai.

LE CARREFOUR PRODUCTIQUE

• Le micro-ordinateur de main de DAP Technologies Inc. (Centre de CFAO du collège Limoilou) • Des automates musicaux aux automates industriels (Instruments Lyres Inc.) • Un canon à neige (TurboCristal) et son installation en réseau dans une station française de ski • La conception de moules en plastique signés LIPAO (Université Laval) • Le système d'échantillonnage robotisé du Centre de recherches minérales (Centre spécialisé de robotique du Cégep de Lévis-Lauzon) • Une boutique de vêtements informatisée (Fortune 1000 Inc.)



CQIP/PRODUITS MÉCANIQUES

Centre québécois pour l'informatisation de la production

TECHNIDUSTRIE

L'événement du

salon
Informatique/Affaires
de Québec

AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
les 14, 15 et 16 mars 1990

Une collaboration LE SOLEIL

Deux études britanniques sur l'industrie navale canadienne et sur MIL Davie

LÉVIS-LAUZON — Deux firmes d'experts britanniques se penchent présentement sur l'avenir de l'industrie navale canadienne et sur les problèmes contractuels du chantier maritime MIL Davie avec le gouvernement fédéral pour la modernisation des destroyers et la construction des frégates.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Marine Industrie (MIL) a fait appel au constructeur naval Swan-Hunter afin de procéder à l'appréciation des équipements et des installations du chantier de Lévis-Lauzon ainsi qu'à l'évaluation du nombre d'heures requis pour la réalisation des contrats fédéraux

en tenant compte du taux de productivité du chantier MIL Davie.

« Ces évaluations sont absolument nécessaires pour faire ressortir l'état exact de la situation en vue d'une négociation avec le gouvernement fédéral pour la réouverture des contrats militaires », indique la directrice des communications et des affaires publiques chez MIL, Mme Lillian G. Eigl. « Swan-Hunter est une société qui

possède une tradition continue dans la fabrication de frégates pour la marine britannique », informe-t-elle.

Quand Marine Industrie pose le diagnostic de ses déboires financiers, il pointe du doigt les impasses contractuelles avec Ottawa. Ces « contrats tordus », comme le président et chef de la direction de MIL Davie, M. Guy Veronneau, se plaint à les qualifier, causent des pertes substantielles à la compagnie qui ne parvient pas à réaliser les travaux dans le temps prévu à l'intérieur des contrats hérités de Versatile en 1987.

On s'inquiète également pour les perspectives d'avenir, notamment pour l'après 1992 alors que les carnets de commandes seront à sec.

Pour tenter de jeter un peu de lumière sur l'avenir de l'industrie navale d'un océan à l'autre, le ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie a mandaté, il y a à peine un mois, un autre consultant britannique pour « mettre à jour les données du marché international de la construction navale », rapporte l'attachée de presse du ministre Benoît Bouchard, Mme Marie-Josée Lapointe.

Aucun échéancier précis n'a été imposé aux experts du Royaume-Uni pour le dépôt de leur rapport respectif. On s'attend toutefois à ce qu'ils communiquent leurs conclusions à leur mandataire au cours des prochaines semaines.



Pierre

CHAMPAGNE

Les cartes magnétiques

On m'assure chez Desjardins que ce n'est pas une épidémie, mais je peux vous affirmer que les cartes Desjardins se démagnétisent facilement. En moins d'un mois, l'aventure est arrivée deux fois à mon épouse. Si ce n'était arrivé qu'à elle, je n'en aurais pas fait écho dans cette chronique. Mais en fin de semaine, une amie est venue souper à la maison et elle nous disait avoir vécu la même chose. Vous vous présentez devant la machine avec votre carte... et la machine vous fait une grimace. Elle ne veut plus rien savoir, ni de vous, ni de votre carte.

C'est qu'il existe certaines bourses dont le rabat est aimanté. C'est nouveau. Une invention des stylistes. Sauf que les stylistes n'ont pas pensé qu'il pouvait arriver que les femmes déposent leur porte-cartes dans leur bourse. Si les cartes magnétiques sont trop près des aimants qui ferment la sacoche : bingo, la carte est démagnétisée. La machine vous fait des grimaces et vous devez commander une autre carte magnétique à Desjardins, ce qui peut vous priver de votre pouvoir d'achat pendant plusieurs jours.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire, c'est que seules les cartes Desjardins se démagnétisent. Les autres cartes, comme American Express, Visa et Master Card pour ne nommer que celles-là, ne sont pas allergiques au virus. Elles ne se démagnétisent pas.

Deux solutions : ou bien Desjardins améliore la magnétisation des informations sur ses cartes, ou bien les stylistes cessent de créer des bourses et des sacoches dont le rabat demeure fermé à cause des aimants. J'ai comme l'impression que c'est Desjardins qui devra s'améliorer... puisque cette compagnie est la seule à avoir le pas.

Encore les Plaines

La dictature du règlement 3.C du Parc des Champs de Bataille, adopté le 20 juin 1972 et qui interdit de se livrer à un jeu physique sur les plaines d'Abraham sans la permission écrite du surintendant, continue de faire couler de l'encre. Ainsi, un lecteur qui préfère conserver l'anonymat, m'écrivait ceci :

« Merci d'avoir commencé à desceller la première brique de l'intolérance et de l'interdit sans permis. Vous avez dénoncé par deux fois, en date du 18 et du 25 février dernier, les diktats arbitraires de « Dieu le Père »... surintendant d'un beau domaine qui ne lui appartient pas.

« Vous avez raison d'écrire qu'un règlement aussi arbitraire, exécuté avec autant de zèle, sans jugement, sans nuance, conduit tôt ou tard à une escalade que les pays ex-totalitaires ont rejeté rapidement ces derniers mois.

« Discrétion dans la surveillance ; politesse envers les payeurs de taxes (le Parc des Champs de Bataille coûtait, il y a deux ans, 8,5 millions \$ de frais par année), affichage des règlements devraient être les trois mamelles du destin de ce parc. Au lieu du harcèlement qui gêne les promeneurs et la grossièreté de quelques pensionnés de l'Etat. »

À force de cogner sur le clou, on finira sans doute par le faire amender, ce règlement de dictateur.

Serge Bruyère (2)

À la suite de l'article que je publiais dans LE SOLEIL du 4 mars, concernant le numéro de téléphone de restaurant La Table de Serge Bruyère, j'ai reçu une lettre d'un charmant lecteur. Un adorable intellectuel qui habite rue Champlain, à l'Ancienne-Lorette, mais que je ne nommerai pas. J'ai trop de respect pour mes lecteurs, même lorsqu'ils sont en désaccord avec moi.

Le charmant lecteur en question disait me trouver con parce que j'avais été trop con pour découvrir le numéro de téléphone du restaurant du premier coup, en feuilletant la rubrique restaurant des pages jaunes. Jusque-là je suis d'accord avec lui. Mais l'adorable intellectuel ajoute : « Quand on connaît notre alphabet, les recherches sont plus rapides et on a pas besoin d'écrire un article dans LE SOLEIL afin de se faire payer un repas sur le bras. »

Alors, l'intello, lisez bien ceci. Premièrement, l'article a été publié cinq jours après le repas. Donc n'y voyez surtout pas une raison pour avoir le repas « sur le bras », comme vous le dites si bien. Et deuxièmement, j'ai payé. C'est-à-dire que Dominique Fregault de CITF et moi avons séparé l'addition. Demandez à Serge Bruyère. Le numéro de téléphone est 694-0618. Et la critique que j'ai faite à CITF, le lendemain, avec Dominique, était très positive.

Le prochaine fois, je vous enverrai l'addition. Je conserve précieusement votre adresse.

Après le carnaval

Dans le cadre de l'émission de télévision Première Ligne, diffusée sur les ondes de Radio-Québec, demain, le 12 mars, à 21 h, toute la réalisation sera consacrée au Carnaval de Québec. Trois équipes ont suivi les principaux événements du Carnaval pour préparer cette émission en 17 reportages consacrés à la plus grande fête hivernale au monde.

Les reportages produits par l'équipe de Québec font état de la petite histoire du Carnaval, s'intéressent aux personnages que sont Bonhomme, la reine et les duchesses et font revivre les événements marquants de cette fête des neiges tels la course en canots, le concours international de sculptures sur neige, le bain de neige et le gala de maquillages et coiffures excentriques. L'équipe de Québec s'est également penchée sur l'organisation et l'avenir du Carnaval.

Vous verrez là une des meilleures sinon la meilleure émission à avoir jamais été réalisée sur le Carnaval de Québec. C'est demain soir, à 21 h, sur les ondes de Radio-Québec. Si vous avez un appareil vidéo, vous devriez l'enregistrer, cette émission spéciale.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

Pourquoi pas



Cosy

CHEZ COSY, vous trouverez un bureau de décoration et un atelier, mais vous y rencontrerez avant tout des amies soucieuses de la qualité de votre intérieur...

ESTELLE ET COLETTE BEAUDOIN

1458, AV. MAGUIRE (pres chemin St-Louis) SILLERY, 682-2877

#1 POUR LA QUALITÉ, LE SERVICE ET LE PRIX



ORDINATEURS
GARANTIE 2 ANS

MYCOMP®

NEST	80286	12-16-20	Mhz
	80386	16-20	Mhz
GRACILE	80286	12-16-20	Mhz
VANTAGE	80386	16-20	Mhz
SUMMIT	80386	25	Mhz
	80486	25	Mhz

SPÉCIAL PME, LOGICIEL COMPTABLE GRATUIT À L'ACHAT D'UN MYCOMP

SERVICE IMBATTABLE NOUS LIVRONS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE! (FINANCEMENT DISPONIBLE)

DISTRIBUTION EXCLUSIVE PAR: **MICRO MODIC** 2385, CH. SAINTE-FOY SAINTE-FOY (QUÉBEC) (418) 654-9235 FAX 654-0664

Anglophones et francophones Au lieu d'encourager la chicane, deux villes favorisent les échanges

MONTMAGNY — Pendant que certaines villes canadiennes préconisent l'unilinguisme anglais, il y en a au moins deux, l'une du Québec et l'autre de la Colombie-Britannique, qui souhaitent que soient encouragés des échanges économiques et culturels entre anglophones et francophones de manière à faciliter la compréhension entre ces deux groupes.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Au Québec, c'est la ville de Montmagny qui a accepté une résolution du genre, cette semaine, en demandant au gouvernement fédéral d'encourager les échanges. Elle a ainsi approuvé d'emblée une semblable démarche ayant été acceptée en février par les élus municipaux de Duncan, en Colombie-Britannique.

Ces deux corporations municipales entretiennent des liens depuis deux ans. En 1988, deux sculpteurs de Montmagny avaient été reçus à Duncan qui, à son tour, y a envoyé deux de ses sculpteurs, l'été dernier. Un jumelage est déjà reconnu officiellement et il semble évident que les liens seront intensifiés.

« Nous avons fait l'expérience qu'il est intéressant de faire connaissance pour nous comprendre mutuellement », a déclaré au SOLEIL le maire de Montmagny, M. Gilbert Normand.

Le 12 février dernier, la discussion avait cependant débuté sur une note moins encourageante, à Duncan, où quelques citoyens demandaient qu'un référendum soit tenu dans le but de proclamer l'anglais comme seule langue d'usage dans cette localité. Le conseil municipal a préféré instituer un comité qui a pour tâche de trouver des moyens d'accroître les bonnes relations avec la ville de Montmagny.

Le maire magnymontois se dit lui aussi convaincu qu'il ne sert à rien d'engager la chicane entre anglophones et francophones.

VERRERIES DISCONTINUÉES

rabais de **40% à 50%** SUR LES VERRERIES COLONY dans les modèles

Château	Amarilyls
Countess	givré
Monarch	Strata Gold
Amarilyls noir	
Amarilyls clair	



Venez vite compléter votre verrerie car bientôt elle ne sera plus disponible!

Renaud & cie

82, rue St-Paul
692-0144
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



ACHETONS

OR — ARGENT — MONNAIE — TIMBRES
MEDAILLES, LETTRES et CARTES POSTALES

MAISON DU 622-0975

COLLECTEUR
2920, 1re Avenue

Spéciaux du printemps

CHEVROLET LUMINA EURO 1990 6 cylindres, air conditionné	16 900 \$
BUICK CENTURY LIMITED 1989 Démonstrateur, tout équipé	18 600 \$
PONTIAC "6000" LE 1989 4 portes, air conditionné	14 200 \$
PONTIAC GRAND AM 1989 4 portes, air conditionné	13 900 \$
PONTIAC TEMPEST 1989 4 portes, air conditionné	12 200 \$
CHEVROLET CAVALIER 1988 4 portes, air conditionné	10 300 \$

BOUCHARD PONTIAC BUICK Ltée

7680, boul. Sainte-Anne
Château-Richer
824-4201

Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h
Fermé le samedi




Rendez Vous

LA PLACE

où on se sent bien!

Seul concessionnaire Mazda de Québec à avoir mérité pour la deuxième année consécutive le Cercle d'excellence Mazda, pour le service à la clientèle.

MAZDA 323 — PROTÉGÉ — 626 — MX6 — 929 — MPV — B2200 — B2600



Rendez Vous

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA
529 8551



L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

En dépit d'une pénétration plus lente que prévue

ADS Robotique a déjà implanté 35 robots dans des usines québécoises

Une petite compagnie de Québec qui emploie moins de 10 personnes, ADS Robotique, a implanté 35 des quelque 250 robots que l'on dénombre actuellement dans les industries de la province.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Cette filiale du groupe de génie-conseil ADS a été créée vers 1985 par Michel Blouin, un ingénieur du Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) spécialisé en robotique.

« Les robots étaient vendus par des compagnies de l'extérieur du Québec, qui ne possédaient qu'un bureau ici. En quittant le CRIQ, en 1985, j'ai tenté de conclure une entente avec un grand manufacturier de façon à ce que l'installation, la programmation et la réparation des robots soient faites par des Québécois. »

ADS Robotique a donc obtenu l'exclusivité, pour toute la province, des produits de la compagnie GMF, qui appartient à l'américaine General Motors et la japonaise Fanuc.

En cinq ans, ADS Robotique a implanté 35 robots au Québec, alors que la province en compte approximativement 250 au total, dont une dizaine dans la région de Québec, selon M. Blouin. Les usines de Hyundai (100 robots) et GM (20), représentent à elles seules la moitié de ce parc de robots.

Parmi ses plus récents contrats, ADS vient d'implanter un deuxième robot manipulateur à l'usine de Biscuits Leclerc, rue Saint-Vallier à Québec, pour remplir et empiler des boîtes.

Le directeur de la production à l'usine, Jacques Leclerc, soutient que ces appareils n'ont rien en-

levé aux employés, au contraire. « Pour les deux filles qui le faisaient, ce travail n'était pas drôle. C'était monotone et dur pour le dos. Les machines qui les remplacent nous permettent de baisser nos coûts de production, d'augmenter notre volume et finalement d'embaucher 20 personnes de plus. Nous n'achetons jamais de robot pour faire des mises à pied », conclut-il.

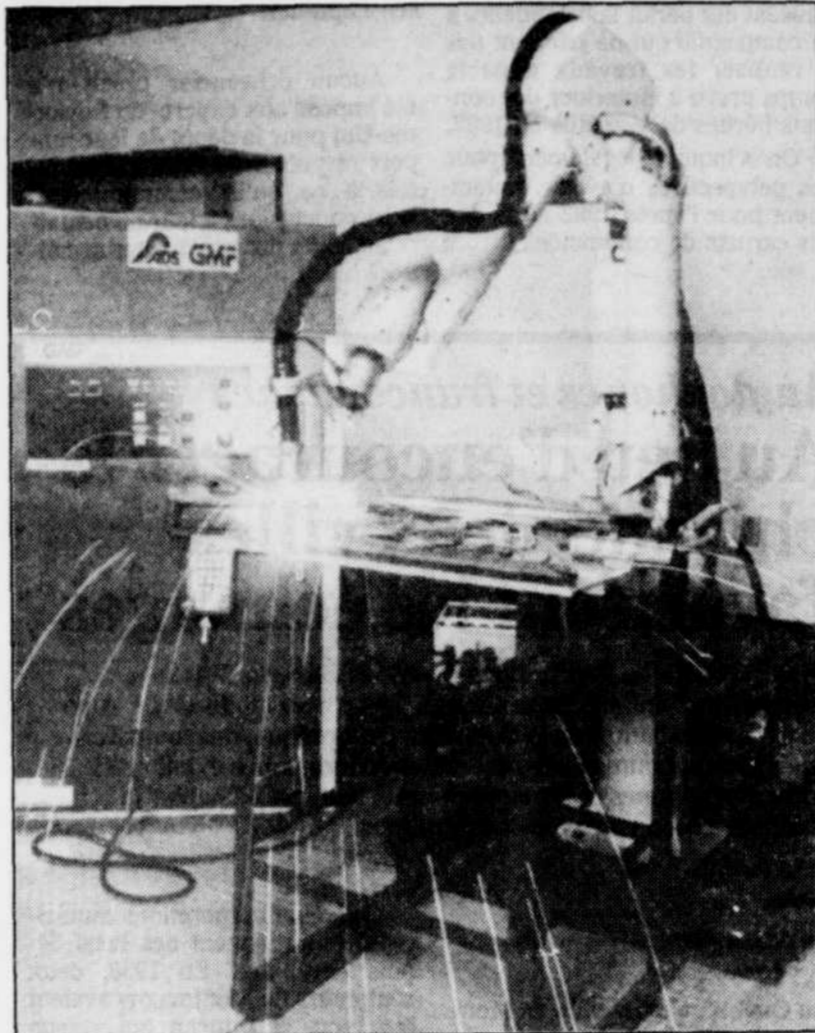
Michel Blouin a toujours été convaincu que l'avenir de l'industrie passe par la robotique, mais il doit aujourd'hui admettre que les progrès sont plus lents qu'il l'avait cru au départ.

« Je croyais que la pénétration allait être plus rapide au Québec, compte tenu de la robotisation des usines en Ontario et aux États-Unis. »

Fournisseurs encouragés

Même si le Québec ne peut pas compter sur l'industrie automobile autant que ses voisins, quelques compagnies font beaucoup pour encourager leurs fournisseurs à implanter la robotique, constate M. Blouin.

C'est ainsi que Bombardier a permis à ADS de développer une nouvelle application de ses robots pour le fibre de verre. La compagnie avait exigé que les coques de ses nouveaux « SeaDoo » soient fabriquées par robot et les ingénieurs de Bombardier ont travaillé avec ceux d'ADS pour trouver le moyen d'y parvenir. Ces robots sont désormais capables d'appliquer la peinture, le fibre de verre, la colle et de découper les pièces au jet d'eau.



Un robot de la gamme GMF distribué par ADS Robotique.

ADS a vendu huit de ces robots à quatre fabricants de produits en fibres de verre et c'est l'un des secteurs sur lesquels la compagnie mise pour sa croissance.

Au cours de la dernière année, ADS Robotique a vendu 16 robots, pour un chiffre d'affaires de 1,3 million \$, et prévoit en vendre plus d'une vingtaine cette année. Ce sont des volumes suffisants

pour assurer la rentabilité, explique M. Blouin, parce que l'installation des robots implique de nombreux services de pièces, d'ingénierie et d'appareils périphériques. Éventuellement, Michel Blouin espère que l'entreprise élargisse ses services et réalise l'implantation complète de certaines parties de chaînes de production.



Le président de ADS Robotique Michel Blouin et le directeur de la production chez Biscuits Leclerc, Jacques Leclerc. Selon ce dernier, les robots n'ont rien enlevé aux employés, au contraire. « Les machines nous permettent de baisser nos coûts de production, d'augmenter notre volume et finalement d'embaucher 20 personnes de plus. »

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

	\$1 can.	\$1 US	1FF	1 yen	1 mark	1 livre	1 lire
Canada		1.18	0.2047	0.0078	0.692	1.9101	0.0009
États-Unis	0.85	↕	0.17	0.0066	0.59	1.62	0.0008
France	4.89	5.76	↕	0.0381	3.38	9.33	0.0046
Japon	28.32	151.30	26.27	↕	88.80	245.10	0.1202
Allemagne	1.45	1.70	0.30	0.0113	↕	2.76	0.0014
G.-Bretagne	0.52	0.62	0.11	0.0041	0.36	↕	0.0005
Italie	167.24	1258.38	218.46	8.3170	738.53	2038.53	↕

Ce tableau permet de comparer la valeur relative des principales devises par rapport aux autres monnaies les plus utilisées dans le monde. La ligne supérieure indique la valeur du dollar US, du franc français, du yen japonais, du mark allemand, de la livre sterling et de la lire italienne en argent canadien. La seconde ligne indique la valeur de l'argent canadien, du franc français, du yen, du mark, de la livre et de la lire en argent US et ainsi de suite pour les lignes suivantes.



Georges

ANGERS

Un milliard de dollars de revenus nets et pourtant...

Au cours de leur dernier trimestre, soit novembre/décembre/janvier, les six grandes banques commerciales du pays ont affiché des revenus nets d'un peu plus de 1 milliard \$, une légère augmentation de 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier.

Cette performance collective est généralement considérée comme solide car elle est légèrement supérieure aux prévisions des spécialistes.

Malgré cela, les actions des six, Royale, Canadienne Impériale de Commerce, Nouvelle-Écosse, Montréal, Toronto-Dominion et Nationale, ne soulèvent guère d'enthousiasme chez les investisseurs.

Leurs titres ne remontent en effet que très lentement du creux qu'ils ont atteint au cours des 52 dernières semaines. Les analystes demeurent apparemment inquiets quant à la qualité de leurs portefeuilles de prêts.

Créances douteuses

Le cas de mauvais prêt qui a fait couler le plus d'encre depuis quelque temps et attisé l'inquiétude est celui de la Banque nationale, qui a saisi 35 % des actions de la Corporation Campeau après que Robert Campeau eut fait défaut de paiement sur un prêt de 150 millions \$ que la BN lui avait consenti.

Malgré les efforts répétés du président de la BN, M. André Bérard, pour minimiser l'importance de ce prêt à Robert Campeau, les investisseurs continuent de bouder le titre de la Banque nationale plus que tous les autres.

À la fermeture des marchés, vendredi, les actions ordinaires de la BN se transigeaient à 10 3/8, à peine 5,1 % de mieux que leur creux des 52 dernières semaines. À ce chapitre, la BN se classe sixième sur six.

Juste en avant de la Banque nationale, on retrouve la Banque de Nouvelle-Écosse dont le titre ne s'est pas beaucoup plus apprécié, à peine 5,5 %. Les investisseurs semblent flairer quelque chose.

La BNE est le principal bailleur de fonds de Magna International à qui elle a consenti des prêts totalisant 245 millions \$. Or les choses vont actuellement plutôt mal pour cette entreprise de pièces d'automobile fondée et toujours dirigée par le très coloré Frank Stronach.

Les difficultés que connaît depuis quelques mois l'industrie nord-américaine de l'automobile ont grandement affecté Magna et rendu lourde l'énorme dette de 1 milliard \$ que l'entreprise a accumulée. Ses cotes de crédit ont été dépréciées par les grandes agences canadiennes de notation et, conséquence inévitable, le cours des actions de Magna a plongé. Le titre de la compagnie qui avait atteint un sommet de 30 \$ en 1986, se transigeait à la clôture vendredi à 4,55 \$.

La Banque de Nouvelle-Écosse, par ailleurs, a l'un des portefeuilles de prêts au Tiers-Monde les plus importants, ce qui inquiète les analystes. La Banque de Montréal est sensiblement dans la même situation, ce qui explique en bonne partie que son titre ne se soit apprécié que de 6,8 % par rapport à son creux des 52 dernières semaines.

Les actions ordinaires des trois autres banques ont un peu mieux fait ; Toronto-Dominion s'est apprécié de 12,5 %, Royale de 14,3 % et CIBC de 23,8 %, toujours par rapport à leur creux respectif des 52 dernières semaines.

De +20% à -12%

Au chapitre des revenus du trimestre, c'est la Banque de Montréal qui a enregistré la meilleure performance avec un revenu net de 179,6 millions \$ en hausse de 20 % par rapport à la même période l'an dernier. En chiffre absolu, c'est évidemment la Banque Royale, la plus grosse au pays, qui a affiché les revenus les plus élevés, soit 273,9 millions \$.

À l'autre bout, c'est la Banque nationale qui a le moins bien fait; son revenu net du trimestre, à 69,9 millions \$, était en baisse de 11 % par rapport à la même période l'an dernier.

La Banque Toronto Dominion a affiché un recul de son revenu net (12 %) proportionnellement plus important que celui de la BN, mais TD a apparemment pris la position la plus conservatrice des six avec des provisions pour pertes sur prêts de 250 millions \$, soit 100 millions \$ de plus que ce à quoi on s'attendait.

Cela signifie-t-il qu'il y a un problème dans le portefeuille de la TD que les analystes n'ont pas vu mais que les dirigeants de la banque eux connaissent ? Apparemment pas. La position conservatrice de la TD ne refléterait que ses inquiétudes par rapport aux perspectives de l'économie canadienne et aux taux d'intérêts qui selon elle demeureront élevés encore un bon moment.

La Banque Toronto Dominion demeure, par ailleurs, la plus performante des six grandes banques commerciales du pays en terme de revenu net par 100 \$ d'actifs. TD est la seule à avoir franchi la barre du 1 \$ au cours du dernier trimestre. Royale la suit avec 94 cents, Montréal 90, CIBC 85, Nationale 80 et Nouvelle-Écosse 72.

Enfin, les actifs totaux des six ont augmenté de 9 % au cours du dernier trimestre pour atteindre 489 milliards \$.

EN UN CLIN D'OEIL

■ OPA sur Harrods

LONDRES (AFP) — Le sultan de Brunei a assuré « sans équivoque », vendredi, qu'il n'avait rien à voir avec la prise de contrôle du grand magasin londonien Harrods, fleuron du groupe House of Fraser acheté 1 milliard \$ par les frères égyptiens Al Fayed en 1985, indique un communiqué de son agent londonien, le cabinet Shandwick. Un rapport publié mercredi dénonçait les « mensonges invétérés » des frères Fayed et laissait entendre qu'ils n'avaient pu acheter le groupe House of Fraser qu'avec de l'argent qui n'était pas le leur, obtenu grâce à leurs relations privilégiées avec le sultan de Brunei, l'homme le plus riche du monde.

■ Saab-Scania augmente sa production

ANGERS, France (Reuter) — Avec l'ouverture de sa nouvelle usine à Angers, le groupe Saab-Scania va augmenter de moitié sa production de véhicules lourds en Europe, a déclaré vendredi le président de Scania, Leif Ostling. Scania compte investir 347,6 millions \$ dans cette usine, qui devrait ouvrir à la mi-1991, ce qui permettra de créer 1500 emplois.

LA REVUE BOURSÈRE ET LA SEMAINE

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'MONTREAL', 'LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION', and 'L'INDICE RAYMOND/CHABOT'. It lists various companies with their stock prices and changes.

VANCOUVER

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their stock prices.

(suite à la page suivante)

VANCOUVER

(suite de la page précédente)

52 sem. Haus. Bas

Titres Ventes Haus Bas Ferm. Chang Haus Bas

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Alcan 4640 225 305 225 -20 290 230

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Nasdaq 23000 7 6 7 +1 14 5

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

President 28000 29 30 26 +1 29 25

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Schreiber 10000 8 8 8 -2 12 8

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Swiffman 4000 98 85 85 -13 185 85

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Ump Inc 2000 25 27 +2 29 14

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

LES TITRES DE L'ÉCONOMIE

Le métier de patron

Le septième ouvrage de Jean-Louis Servan-Schreiber, journaliste et patron de presse (il est président du Groupe Expansion), est la synthèse de nombreuses entrevues réalisées auprès des principaux chefs d'entreprises de France, notamment Gilbert Trigo-

L'auteur y présente, outre sa propre vision des choses, les attitudes des patrons français face à leurs fonctions, à la prise de décision, au risque, à l'argent, à l'exercice du pouvoir ainsi que leur comportement à titre de gestionnaires.

Même si la plupart des situations et agissements ne possèdent pas de correspondance directe au Québec, la lecture du livre de Servan-Schreiber renferme de nombreuses pistes de réflexion à propos du métier de patron tout en nous faisant découvrir sous un angle sociologique et managerial, les principaux traits du patronat français.



Le métier de patron, par Jean-Louis Servan-Schreiber, Fayard, 1989, 478 pages.

L'information

Ce livre de l'ancien vice-président du Conseil national du renseignement du gouvernement des États-Unis est un véritable plaidoyer en faveur de l'utilisation des services d'information comme support essentiel à la prise de décision.

Meyer, qui est un « informateur » d'expérience, circonscrit rapidement les principaux aspects de cet outil de management tels la nature des renseignements, leur recherche, leur constitution, leur présentation et leur utilisation par les décideurs.

L'auteur traite également de leur personnalité, de la relation qu'ils établissent avec leur patron ainsi que de plusieurs autres caractéristiques du travail des agents de renseignement.

L'information, par Herbert Meyer, Rivages Les échos, 1990, 125 pages.

par LOUIS GAGNON collaboration Jocelyne

Louis Gagnon est directeur des communications et du marketing chez Trust Prêt et Révenu

Prêt de 47,6 millions \$ à la Tanzanie

WASHINGTON (AFP) — L'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres, a annoncé vendredi l'octroi à la Tanzanie d'un prêt de 36,1 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), soit 47,6 millions \$. Ce prêt est destiné à financer un projet visant à améliorer les services de santé et à réduire la malnutrition dans ce pays. Le coût total de ce projet s'élève à 70 millions \$, a indiqué l'AID.

FINANCES PERSONNELLES

Les REÉÉ ont perdu de l'intérêt

(PC) — Les Canadiens désireux de voir leurs enfants faire des études universitaires peuvent toujours recourir au REÉÉ (régime enregistré d'épargne-éducation).

Or, le dernier budget fédéral a modifié considérablement les règles à ce chapitre, si bien que les meilleurs défenseurs des REÉÉ admettent aujourd'hui que ces derniers ont beaucoup perdu de leur attrait.

« C'est encore mieux que rien, mais ce n'est plus aussi intéressant, à cause du manque de flexibilité et de l'appauvrissement des REÉÉ », explique Mike Grenby, conseiller financier indépendant de Vancouver.

M. Grenby en veut surtout aux plafonds qui ont été imposés sur les contributions admises annuellement sur un REÉÉ.

Avant le dépôt du budget Wilson, en février, il n'y avait aucune limite annuelle aux contributions, sinon un maximum accumulé de 32 000 \$ pour chaque REÉÉ.

Or, rien ne va plus à ce chapitre. La contribution annuelle a été plafonnée à 1 500 \$ et le maximum accumulé a été établi à 31 500 \$.

Les parents et grands-parents qui veulent contribuer à l'éducation future des enfants et petits-enfants par un versement unique

et important ne peuvent plus le faire, d'expliquer Tom O'Shaughnessy, vice-président de Canadian Scholarship Trust Foundation, de Toronto, firme qui se spécialise dans l'administration des REÉÉ.

Par ailleurs, lorsque les enfants sont devenus adolescents, nombreuses sont les familles qui ont acquitté leur hypothèque et qui pourraient alors verser des sommes importantes sur un REÉÉ.

Avec la nouvelle réglementation, elles ne le peuvent plus. Certains affirment que même en souscrivant le montant maximal annuel admissible, ce sera insuffisant pour couvrir les frais universitaires d'un enfant.

Selon le ministère des Finances, un REÉÉ qui reçoit une contribution annuelle de 1 500 \$ durant 15 ans pourra assurer un

revenu annuel de 7 000 \$ à un étudiant d'université durant quatre ans.

Or, Peter Volpe, président de l'Association canadienne des conseillers financiers, affirme que 7 000 \$ est insuffisant pour payer les frais universitaires, la pension et le logement d'un étudiant, surtout dans 15 ans d'ici.

« On remet en question la capacité de nombreux Canadiens de recevoir éventuellement une éducation post-colle-giale », affirme M. Volpe.

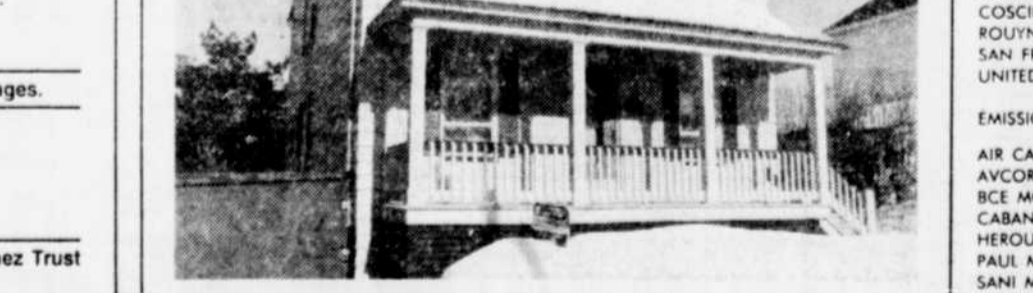
La nouvelle réglementation sur les REÉÉ est entrée en vigueur le 20 février. Pour toute contribution faite après cette date, Ottawa impose une pénalité de 1 % par mois sur les sommes supérieures aux limites annuelle et cumulative.

Il existe toutefois une exception : ceux qui ont signé une entente avec les administrateurs d'un REÉÉ s'engageant à verser annuellement une somme importante pourront continuer de le faire, même si cette somme est supérieure à la limite de 1 500 \$.

Pour contrer les abus, la nouvelle réglementation stipule que les bénéficiaires d'un REÉÉ doivent « être des étudiants à plein temps pour se qualifier et fréquenter des établissements reconnus ».

Les bénéficiaires qui fréquentaient une université à temps partiel avant le dernier budget fédéral pourront continuer de le faire, toutefois, mais tous les nouveaux REÉÉ doivent prévoir un programme d'éducation à plein temps.

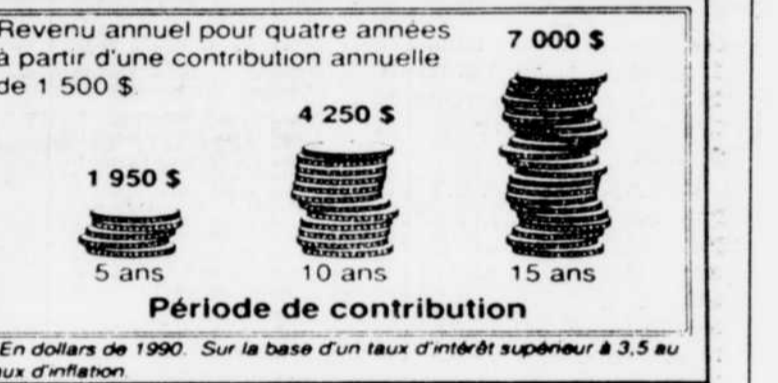
REGARD SUR L'IMMOBILIER



Cette grande propriété unifamiliale à deux étages, située rue des Laurentides à Lauzon, a été offerte au prix de 74 000 \$ et vendue trois mois plus tard pour 67 500 \$ par les courtiers de Trust Prêt et Révenu de Sainte-Foy. En plus de quatre chambres à coucher, cette propriété comporte un grand salon double, une salle à manger et une salle familiale. Les salons sont d'origine, l'électricité et la plomberie ont été refaites.

Cette chronique est présentée tous les dimanches afin de vous permettre de comparer la valeur réelle sur le marché de différents types de propriétés unifamiliales ou à revenu dans la région de Québec.

Régime enregistré d'épargne-étude



Revenu annuel pour quatre années à partir d'une contribution annuelle de 1 500 \$

Source: Ministère des Finances

PORTFEUILLE RÉA

Table with columns: Compagnie, Deduc-tion l'émission, Prix à 52 semaines, Haut / Bas, Cours actuel, Cours derniers mois, C/B-12.

EMISSIONS 1989

Table listing company names and their corresponding values for 1989 emissions.

EMISSIONS 1988

Table listing company names and their corresponding values for 1988 emissions.

(a) échange d'actions en 1989 de 1 action de ACSI pour 1 action de ACSI-Biorex.

(b) échange d'actions en 1989 de 1 action de Biorex pour 1 action de ACSI-Biorex.

(c) émis en 1988, mais la déduction s'applique à l'année fiscale 1987.

(d) échange d'actions en 1988 de 1 action de Crédit Industriel Desjardins pour 1 action de Trustco Desjardins.

(e) échange d'actions en 1988 de 1 action de Fiducie Desjardins pour 1 action de Trustco Desjardins.

Ce tableau nous est fourni hebdomadairement par TASSÉ & ASSOCIÉS, LIMITEE.

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Tassé le conseiller

Les libéraux de l'Ouest renaissent sous les traits de Lynda Haverstock

REGINA — La renaissance des libéraux de l'Ouest n'est pas seulement visible à la lecture des sondages, ni mesurable à l'enthousiasme du millier de militants massés en fin de semaine dernière dans la grande salle de bal de l'hôtel Vancouver.

par MICHEL VASTEL
Edimedia

Cette renaissance a aussi son symbole : Lynda Haverstock, chef du parti en Saskatchewan, 41 ans, mère célibataire d'une adolescente, doctorat en psychologie, spécialiste du stress chez les agriculteurs des Prairies. « Une bonne tête sur de très belles épaules », dit-on pour souligner à la fois son intelligence et une beauté indéniable.

Ce n'est pas le profil traditionnel du politicien de l'Ouest, mais cela marche : « J'ai été curieusement bien acceptée par un échantillon très large des gens de la Saskatchewan », confiait-elle lors d'une récente entrevue. « Yuppie » de Saskatoon, très active dans les arts, ses tournées de conférences sur le stress et ses séances de clinique pour les fermiers qui font face à des problèmes psychologiques l'ont fait accepter de tous les milieux.

Élue en avril 1989 à la tête d'un parti moribond déserté par son chef Ralf Goodale, qui fit une tentative malheureuse sur la scène fédérale, Haverstock ne valait guère plus que les sondages, moins de 10 %.

Mais depuis quelques semaines, le *Leader-Post* de Regina lui consacre de longues chroniques, des producteurs de télévision font le voyage d'Ottawa et de Toronto pour dresser son portrait et parler avec elle de l'état dépressif des fermiers de l'Ouest. Comme Sharon Carstairs au Manitoba en 1984, elle a sillonné la province et ses 66 circonscriptions, elle a remis sur pied 55 exécutifs de comté, elle a presque triplé le nombre de membres du parti et repéré 46 candidats pour la prochaine élection, attendue au printemps de 1990.

« Je me suis lancée en politique, explique-t-elle, poussée par la rage d'assister au démantèlement du Canada, morceau par morceau, et en commençant par les milieux ruraux, donc ici en Saskatchewan ». En fait, on parle déjà

d'Haverstock comme d'une possible candidate à la direction du parti fédéral, dans une dizaine d'années, si tout va bien pour elle et assez mal pour Sheila Copps ! Comme si elle devinait les projets que d'autres font pour elle, Haverstock précise qu'elle a accepté la direction du parti provincial « parce que la Saskatchewan est à ma mesure, le poste de premier ministre de la province est à ma portée ».

On parle maintenant en Saskatchewan d'un sondage Decima qui donnerait aux libéraux le même pourcentage des intentions de vote, 21 %, qu'aux conservateurs du premier mi-

nistre Grant Devine, très loin, cependant, derrière les neo-démocrates de Roy Romanow, dont la cote de popularité atteint 54 %. Lynda Haverstock elle-même prétend que son parti jouit actuellement de 24 % des intentions de vote, et conservateurs et neo-démocrates lui accordent près de 15 %. Personne n'ose plus prétendre qu'elle ne se fera pas élire, au cours d'une élection partielle, dans sa ville de Saskatoon ou dans un comté rural proche de la capitale.

Le dernier premier ministre libéral de la Saskatchewan, Ross Thatcher, s'est fait battre en juin 1971, et c'est aussi la dernière fois que Lynda Haverstock a voté pour le parti qu'elle dirige aujourd'hui. Au cours des années 70, elle votait pour le NPD d'Allan Blakeney. Et en 1982, elle a même voté pour son adversaire d'aujourd'hui, Grant Devine. « pour nous débarrasser des socio-démocrates », explique-t-elle.

d'hui, Grant Devine. « pour nous débarrasser des socio-démocrates », explique-t-elle.

Comme au Manitoba

C'est exactement le phénomène auquel on a assisté au Manitoba : Sharon Carstairs a réussi à se faire élire à Winnipeg en 1985 et, moins de quatre ans plus tard, elle se retrouvait, avec un groupe parlementaire de 21 députés, chef de l'Opposition dans un gouvernement minoritaire, presque un pied dans la porte du bureau du premier ministre. Les sondages ont beau donner 10 points d'avance aux conservateurs de Gary Filmon, les jeux ne sont pas faits et surtout le NPD de Gary Doer n'arrive pas à décoller de la troisième place.

On peut même dire que Lynda Haverstock jouit d'une situation encore plus favorable que celle de Sharon Carstairs. Au Manitoba, les libéraux contrôlent 19 des 31 sièges de la capitale : si les conservateurs s'accrochent dans les comtés ruraux, ils peuvent conserver le pouvoir, avec moins de votes que leurs adversaires. En Saskatchewan, non seulement les libéraux représentent-ils une force à Saskatoon, mais c'est aussi un parti traditionnellement rural qui contrôlait les comtés du « grand L rouge », une série de circonscriptions longeant la frontière de l'Alberta et des États-Unis.

La renaissance des libéraux de l'Ouest commence même à déborder des frontières des deux provinces des Prairies. En Alberta, et malgré la renaissance de l'extrême-droite, la décision du Reform Party de ne pas présenter de candidats aux élections provinciales a permis aux libéraux de faire élire en 1986 quatre députés, ce qui ne s'était pas vu là encore depuis une génération.

Quant à la Colombie-Britannique, on a été très surpris de voir la cote de popularité des libéraux fédéraux passer de 20 % lors des élections générales de novembre 1988 à 38 % le mois dernier. L'ancienne présidente du parti, Dove Hendren, ne se fait pas d'illusions cependant : la polarisation est telle entre créditistes et socio-démocrates qu'il n'y a jamais de place aux élections provinciales pour les libéraux, ou les conservateurs d'ailleurs.



« Une bonne tête sur de très belles épaules », dit-on pour souligner à la fois l'intelligence et la beauté de la chef du Parti libéral de Saskatchewan, Lynda Haverstock.



John Roberts, ex-ministre du cabinet Trudeau.



Jim Durrell, maire d'Ottawa.

Durrell et Roberts aspirent tous deux à la présidence du PLC

OTTAWA — Le maire d'Ottawa, Jim Durrell, et l'ex-ministre John Roberts revendiquent officiellement la présidence du Parti libéral du Canada (PLC). L'équipe de Paul Martin verrait quant à elle d'un bon oeil l'entrée en scène de Clifford Lincoln.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Même si aucun des deux aspirants officiels au poste de président actuellement détenu par l'avocat Michel Robert ne tient à rester neutre et prendre parti pour Jean Chrétien, Paul Martin, Sheila Copps, John Nunziata ou Thomas Wappel, certains croient que leurs affinités sont tout de même perceptibles.

C'est ainsi par exemple qu'au sein de l'équipe Martin, un proche collaborateur du député de LaSalle-Eymard ne tenant pas à être identifié, explique que nulle part dans l'organisation ni M. Durrell ni M. Roberts ne sont véritablement perçus comme des alliés. « On les sent beaucoup plus près des options de Jean Chrétien, notamment en matière constitutionnelle. » C'est pourquoi on ne détesterait pas voir Clifford Lincoln se laisser tenter par la présidence.

Selon le maire d'Ottawa, c'est cependant d'un administrateur surtout que le parti a besoin. En lançant officiellement sa campagne, hier, à la faveur de conférences de presse à Ottawa, Calgary et Vancouver, Jim Durrell a pris l'engagement d'effacer le déficit du PLC d'environ 4 millions \$ à l'issue de sa première année de présidence.

Plus à l'aise que son adversaire en français, l'ex-ministre de Pierre Elliott Trudeau s'accorde avec son rival pour dire que la priorité au PLC doit effectivement aller aux finances. Du même souffle, John Roberts soutient cependant que la restauration de la base québécoise libérale doit être retenue comme deuxième priorité, la situation du PLC étant excellente dans les Maritimes, assez bonne

puis un bon moment dans l'Ouest. « Le Québec doit certainement faire l'objet d'une attention toute particulière à la lumière des résultats des deux dernières élections fédérales. »

Les deux hommes ne tiennent pas trop à discuter des dossiers politiques litigieux, M. Durrell refusant par exemple de dire le moindre mot sur l'entente du lac Meech. « Si je voulais discuter de cette question je me serais présenté comme chef du parti, pas comme président. »

La préoccupation doit surtout être de remettre le PLC sur rails aux plans financier, administratif et organisationnel, plaide aussi M. Roberts, candidat défait par John Turner en 1984 dans la course à la direction du PLC. Reconnaisant cependant que le président doit aussi se mouiller au plan des idées, il avoue avoir certaines réticences avec Meech.

Alors que M. Durrell entend continuer à oeuvrer sur la scène municipale de la capitale canadienne s'il est élu président, du moins d'ici aux élections municipales de l'année prochaine à Ottawa, M. Roberts entend se consacrer au travail de reorganisation du parti à plein temps.

M. Durrell a par ailleurs offert, hier, une liste de 22 députés libéraux fédéraux supportant sa candidature à la présidence et semble jouir déjà de bonnes assises financières. Il reste toutefois un inconnu en regard de M. Roberts au sein du PLC.

Tout en jugeant la question bien hypothétique à ce moment-ci, l'un et l'autre ne rejettent pas l'idée d'être candidats lors des élections générales nationales qui pourraient avoir lieu en 1992.

Un passe-temps inusité : gagner des concours

SHERWOOD, I.-P.-E. (d'après PC) — Ce que fait David Warren peut sembler facile, mais il y met beaucoup d'efforts.

Son passe-temps, qui est en fait plus qu'un passe-temps, c'est gagner des concours. Beaucoup de concours.

Depuis 1981, ce résident de Sherwood, de l'Île-du-Prince-Édouard, a gagné des voyages à Rio de Janeiro, à San Francisco, en Suisse, aux Jeux olympiques de Los Angeles et à la Barbade.

Sans parler d'une croisière dans les Caraïbes et de billets pour une partie des Blue Jays au SkyDome, de Toronto, ainsi que

pour un match des étoiles de la Ligue nationale de football à Pittsburgh.

Même s'il s'estime très chanceux, M. Warren affirme qu'un facteur plus important que la chance explique le fait qu'il gagne beaucoup de prix. « Je suis très persévérant », dit-il.

Avec les années, M. Warren a beaucoup appris sur les sweepstakes et au sujet de ce que recherchent les compagnies faisant de la promotion.

Selon lui, il est très important

de connaître toutes les règles et tous les règlements des concours. Ainsi, il n'envoie pas des étiquettes comme preuve d'achat d'un produit si le promoteur lui permet d'envoyer un fac-similé.

Les compagnies de promotion téléphonent à la personne choisie

et, là, déterminent un moment pour lui poser la question d'habitileté. Dans certains cas, ce moment fatidique est fixé au lendemain parce que les promoteurs savent que la plupart des gens sont en état de choc quand ils apprennent que leur nom a été tiré.

ARGENTURE
• CUIVRE • MIROIR
• CHAUDRONS • ARGENTERIE
• REPARATIONS
• ETAMAGE • POLISSAGE
HC HOPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR
687-2559

ACCEPTER LES JOYAUX DE LA VIE
mercredi 14 mars, 20 heures
ECKANKAR®
CENTRE DE QUÉBEC
1368, chemin Ste-Foy, # 2
681-8501
(message enregistré)

loto-québec Résultats

Tirage du 90-03-10

6/6	2	931 062,00 \$
5/6 +	4	15 339,50 \$
5/6	74	552,70 \$
4/6	3 878	47,40 \$
3/6	60 106	5,00 \$

3 17 28 29 35 40

MISE-TÔT: **22 33 35 39**

GAGNANTS	LOT
141	354,60 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES PUCES ENVAHISSENT SAINT-ROMUALD
près du pont de Québec

Plus de 300 tables disponibles
CONFORT • STATIONNEMENT • RESTAURANT
RÉSERVEZ VOTRE TABLE IMMÉDIATEMENT
— **839-0070** —
ou premier arrivé, premier servi

MARCHÉ AUX PUCES TOUS LES DIMANCHES
DE 9H À 17 HEURES

1845, boul. de la Rive-Sud, Saint-Romuald, Québec
(autrefois Humpty-Dumpty)

Les succès gagnants sont à CKCV/AM 128

IDENTIFIEZ UN DES SUCCÈS ENTENDUS LORS DES MESSAGES DE CKCV/AM 128 À L'ANTENNE DE TÉLÉ 4. RETOURNEZ-NOUS CE COUPON-RÉPONSE ET ÉCOUTEZ CKCV/AM 128. SI VOTRE NOM EST MENTIONNÉ, VOUS AVEZ 28 MINUTES POUR NOUS REJOINDRE ET AINSI VOUS MÉRITER UNE PLACE AU SUPERPARTY CKCV, LE 9 AVRIL AU PUB CHEZ JOE. LORS DE CETTE SOIRÉE, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES À PUERTO VALLARTA ou
- UN DES 2 FORAITS D'UNE FIN DE SEMAINE AU MANOIR RICHELIEU DE POINTE-AU-PIC

Règlements du concours disponibles à CKCV/AM 128.

CKCV/AM 128
EN COLLABORATION AVEC: **Télé 4**, **PATHONIC**, **LE SOLEIL**, **PUB**

CKCV/AM 128

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Tél. : _____
Titre : _____
ou
Artiste : _____

Faire parvenir à : CKCV/AM 128, 800, Place d'Youville, bureau 2100, Québec, G1R 4W7

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Les deux Allemagnes en goguette

Les deux Allemagnes partent en goguette. À l'est comme à l'ouest, les belles paroles en faveur d'une concertation entre Européens pour assurer une transition raisonnée entre le monde du rideau de fer et celui de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural résistent mal à la volonté nationale.

45 ans après la fin de l'hitlérisme, les Allemands aimeraient bien que leurs voisins oublient les méfaits de leurs parents ou de leurs grands-parents. Ils apprécieraient que les Polonais, notamment, leur fassent confiance et cessent de craindre pour leur sécurité.

Si le pouvoir est-allemand n'a d'autre choix que de se préparer à une dissolution rapide après les élections du 18 de ce mois dans le contexte d'une quasi annexion par l'Ouest, les autorités de Bonn manifestent une irresponsabilité inquiétante.

Depuis le début, le chancelier Helmut Kohl agit en fonction de ses seuls intérêts électoraux. En difficulté dans son domaine, où le social-démocrate Oskar Lafontaine le devance, il a longtemps tiré de l'arrière en RDA, rejeté par un électoralat qui préférerait s'agripper à un parti mu par une certaine conscience sociale.

Mais les derniers sondages, à l'Est, semblent démontrer une poussée des formations conservatrices. M. Kohl voulait surtout éviter de se retrouver dans la peau du grand réunificateur de l'Allemagne qui allait perdre le pouvoir par la suite à la première occasion.

À cette fin, le leader démocrate-chrétien a trop longtemps finassé avec la question des frontières polonaises. La décision de reconnaître les limites imposées en 1945, est venue trop tard pour rassurer les voisins sur sa bonne foi. Le président Jaruzelski, appuyé en cela par l'opinion publique de son pays, demeure insatisfait des garanties données par Bonn.

M. Kohl, pourtant, joue gagnant. L'opposition refuse la rapidité du processus actuel. Elle craint fortement que pour des fins strictement partisans, le gouvernement risque la santé financière du pays. Car le débat de fond porte sur les questions monétaires: quelle est la valeur réelle du mark est-allemand, et quel prix Bonn veut payer pour assurer l'unité nationale?

Depuis toujours, les dirigeants communistes prétendent à la parité monétaire entre les deux Allemagnes. Personne n'y croit, bien entendu, et surtout pas le marché noir où la monnaie de l'Est atteint le sixième de la valeur de celle de l'Ouest.

La politique peut inciter M. Kohl à accorder la parité. Il achèterait ainsi la paix sociale à l'Est, mais ébranlerait fortement l'économie nationale. Selon l'hebdomadaire britannique *The Economist*, l'ancien territoire communiste bénéficierait alors d'une prime à l'inefficacité qui entraînerait une hausse marquée du chômage.

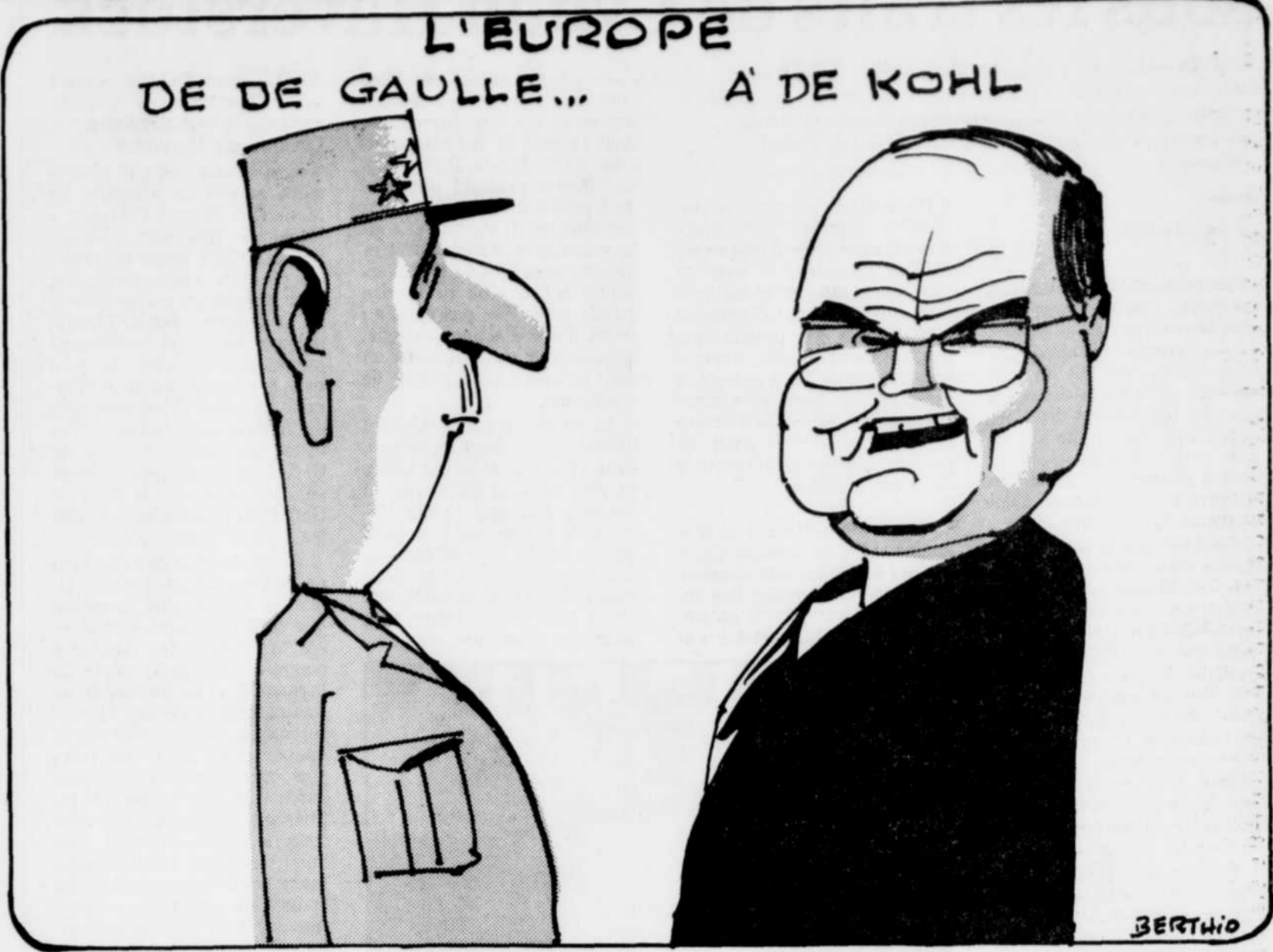
Aussi, l'émigration vers l'Ouest, loin de se voir stoppée, s'accélérait. Et ainsi le moteur principal de l'intégration politique rapide, c'est-à-dire la fin de l'exode, perdrait tout son sens.

D'une manière ou de l'autre, le gouvernement de l'Allemagne unie se retrouvera avec un beau problème de développement régional à résoudre. Les deux économies n'ont rien en commun, et la vitrine du communisme que se voulait le pays de Erich Honecker n'était rien d'autre qu'un mirage. Les trafiquants de statistiques et de devises fortes se partageaient le pouvoir.

M. Kohl joue seul. Il ignore de plus en plus la Communauté européenne qui a droit de parole dans ce dossier. Le noble paravent de la réunification camoufle dans son cas une volonté de reconstruire une Allemagne forte. Le pouvoir du deutschmark fait déjà trembler ses voisins orientaux: Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie, tous comptent sur les investissements des banquiers de Francfort.

Mais la sécurité et l'équilibre du continent exigent une intégration de cette action dans un contexte communautaire. A ce jour, le compte n'y est pas.

RAYMOND GIROUX



Notes de Lecture

par
Martine
CORRIVAUX

Lettres du bazar Latouche

Les débats autour du lac Meech ont fini par faire oublier que les accords de désormais célèbres lac sont un compromis qui devait permettre au Québec de signer la constitution canadienne. Ignorance, bêtise et émotivité aidant, les discussions glissent désormais sur une pente qui risque de mener à la crise politique et sociale.

Le Canada anglais commence à s'inquiéter de la panique et des abus de langage qui trahissent une insécurité insoupçonnée au sein de sa majorité. Pendant ce temps, au Québec où l'on nage dans ce climat depuis des décennies, l'expression « société distincte » fait son chemin dans l'esprit des gens pour qui les mots traduisent simplement une réalité incontestable.

Les analystes ne titrent plus leurs dissertations du traditionnel « What does Quebec want? » mais plutôt « What does Canada want? » et ce sont des Canadiens anglophones qui tentent de répondre à la question. Dans une entrevue qu'il accordait à *Actualité* en décembre, l'économiste anglophone né en Saskatchewan Thomas Courchene observait que le gros changement, parmi ses compatriotes, est que

depuis une dizaine d'années ils ont commencé à envisager l'avenir sans le Québec.

Selon lui, le dossier Meech ne serait qu'un « exutoire à toutes les frustrations contre le fédéral »; par ricochet l'inconfort de nos compatriotes serait attribuable aux récriminations continuelles du Québec. La loi 178 qui limite l'affichage en anglais a eu l'effet d'une giflette pour ces Canadiens qui la perçoivent comme une atteinte à l'un des principes de leur charte.

La clause de la société distincte les irrite parce qu'ils croient « que cette reconnaissance officielle accentuera le caractère distinct du Québec alors que c'est tout le contraire », observe M. Courchene. Sans Meech, le Québec reste libre d'agir à sa guise comme il le fait depuis des années, notamment dans le domaine économique. « Une société est distincte quand elle contrôle ses institutions financières et dirige ses propres affaires. »

Le politologue Daniel Latouche partage la même vision et tente d'éclairer, dans son récent ouvrage intitulé *Le bazar. Des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois*, ceux qui ne s'y retrouvent plus dans les

complexités de notre histoire passée et contemporaine.

Il constate que « plus le temps passe, plus le Canada anglais devient ce qu'il a toujours cru qu'il était, « canadien » et « anglais ». (...) En 1982, le reste du Canada a décidé de faire du Québec une province comme les autres, qui ne pourrait plus faire appel au prétexte de la différence. » Mais la bavure constitutionnelle n'a pas empêché le pays de fonctionner et maintenant, lac Meech ou pas tout le monde le sait. D'où les audaces de ceux qui réclament le divorce, dans ce mariage de raison qu'est le Canada.

Détruisant les illusions de ceux qui en auraient encore, l'ancien conseiller de René Lévesque, maintenant attaché à l'Institut national de recherche scientifique, qui a enseigné à McGill pendant 17 ans, avance que ce serait « dans l'intention de prouver que les séparatistes avaient tort que le gouvernement central s'est lancé dans la promotion du bilinguisme. L'intérêt d'Ottawa pour les minorités tient de l'hyppocrisie la plus totale. »

L'universitaire ironise à peine lorsqu'il observe que, par exemple, dans les classes d'immersion française que fréquentent avec tant de fierté

nombre d'anglophones de l'Ouest, les enfants d'origine asiatique sont étrangement absents. « Ce sont des écoles blanches en tout point semblables à certaines écoles catholiques américaines dont la seule raison d'être est d'exclure les enfants noirs. »

Avec un cynisme que lui permet la forme épistolaire qu'il a choisie, Latouche constate que les minorités ethniques canadiennes se retrouvent entre les deux peuples fondateurs, obligés d'adopter un camp ou l'autre. Mais, observe-t-il, « l'école, comme la politique, ne peut forcer des individus rationnels à poser des gestes et à cultiver des attitudes qui vont contre leurs intérêts et celui de leur groupe. » Chacun tire ses conclusions.

Selon lui, les Québécois doivent apprendre à vivre comme une majorité culturelle même s'il est parfois « plus rentable d'être une minorité », le statut de majorité impliquant que l'on fasse des concessions.

★ BLOUIN Jean, *Interview What does Canada want? Actualité*, 1er mars 1990.
★★ LATOUCHE Daniel, *Le bazar. Des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois*, Editions du Boréal, 288 pages.

Opinion

Bébés gâtés

Permettez-moi, probablement comme plusieurs autres, de tenter de trouver des solutions aux problèmes qu'affligent nos Nordiques.

Il n'y a pas de solution. A moins que nous soyons capables de déménager le Colisée, les Nordiques et leurs partisans hors du Canada, avec des normales de température et un bassin de population plus élevé.

Les joueurs, pour être heureux « et donc produire », n'ont qu'un seul caprice: la motivation. Aussitôt arrivés, ils veulent repartir. Le fisc attaque leur revenu, le froid les démotive et le public s'acharne sur eux.

Bébés gâtés, oui c'est vrai! Ils vivent nettement au-dessus de la moyenne des citoyens. Mais s'ils veulent partir, c'est qu'ils ont trouvé mieux ailleurs.

Pascal Robitaille
Québec

Certaines armes

(Lettre à Gaston Blackburn, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche)

Nous désirons vous faire part

d'une idée qui nous tient à coeur depuis un certain temps déjà concernant un sujet que vous connaissez bien, soit les armes à feu.

Si l'on pense que la chasse était à l'origine un moyen de survie pour les Amérindiens, comment en serait-on venu, avec les années, sous le couvert du « sport », à utiliser des armes à feu capables de véritables carnages, tels que nous l'avons vécu à l'université de Montréal en décembre 1989 ou à l'Assemblée nationale en mai 1984?

En fait, nous croyons que de pareilles catastrophes avec des armes à rechargements multiples ne devraient jamais survenir, tant à la chasse où l'on risque de blesser un très grand nombre d'animaux que dans notre société « civilisée » où d'innocentes victimes doivent en payer le prix, très élevé, avec fort peu de chances de s'en sortir...

C'est pourquoi nous estimons important de vous faire parvenir cette lettre afin de vous demander que de telles armes ne soient dorénavant plus disponibles pour la chasse comme pour le grand public en général. (...)

C'est dans ce même sens qu'il faudrait également privilégier des émissions de radio et de télévision à caractère moins violent ou à sensation, une presse moins excessive, des sports plus pacifiques, créer un environnement physique et humain plus sain pour nos enfants, protéger la nature et les animaux et peut-être même à la limite, favoriser la recherche non animale. (...)

Ronald Martel
Jacques-M. Beaudoin, pour le Groupe de la défense et du respect des droits de tous, Québec

Un privilège?

L'intention de dégelier les frais de scolarité à l'université est-elle justifiable? Personnellement, je crois que M. Ryan n'agit pas de façon équitable.

Actuellement, aller à l'université est presque devenu un luxe, un privilège réservé aux plus favorisés de notre société. Imaginez si l'on dégèle les frais de scolarité? Imaginez une augmentation de 150 % des frais échelonnée sur 2 ans pour ensuite être indexée de 4 % chaque année?

Je considère normal d'avoir à

indexer les frais au coût de la vie, mais je trouve irresponsable d'augmenter ces frais de 150 % sur deux ans. Pourquoi n'ont-ils pas été indexés depuis 1969? Pourquoi devons-nous payer pour ceux qui ont eu la chance d'étudier à faible coût. Si l'on augmente les frais, modifiera-t-on le régime de prêts et bourses pour ceux dans le besoin?

Enfin, j'espère qu'un jour, le gouvernement comprendra qu'en éducation on ne dépense pas, mais que l'on investit dans un potentiel réel!

Christian Ouellet, étudiant
cégep de Rimouski

Payer, payer...

Pourquoi toujours payer, on est étudiant et on doit payer de l'assurance-chômage alors que lorsque le temps venu de faire notre impôt on ne peut même pas être remboursé.

On n'a pas assez de payer la taxe fédérale et la taxe provinciale.

J'ai toujours l'impression que dans ce monde la logique était de nous faire payer encore et en-

core, mais là cette fois ce n'est pas tout simplement une impression mais bien une réalité.

J'en suis tout simplement frustrée et j'espère bien qu'un jour vous finirez par changer votre politique. On est étudiant et on travaille pour payer une partie de nos études et non pas pour vous aider à réduire votre déficit...

Parce que vous savez le déficit est une erreur que vous avez commise et ce n'est donc pas à nous de la réparer...

Sonia Fontaine
Val-Bélair

Il faut prohiber

(Lettre à MM. Bourassa, Parizeau et Yves Blais, député de Masson)

Voyez-vous, il est des faits que l'on ne peut passer sous silence. Personne ne pourra nier que, dans la très grande majorité des cas, l'arme à feu sert à tuer.

Pour vous, chasseurs, je signale que, l'action que vous faites, quand vous chassez la perdrix par exemple, n'est en rien différente de la chasse aux noirs pratiquée aux E.-U., à l'é-

poque de l'esclavage. Car mise à part la cible, « l'esprit » de la chasse reste le même à peu de chose près.

Et pour les gens qui disent relaxer en allant à la chasse, il serait bon ici de séparer les loups des moutons. Quand une personne, va en forêt, armée ou pas, elle peut relaxer. Mais il n'y a personne qui me fera croire que tuer c'est relaxant, et non plus que c'est bien valorisant.

L'homme ne tue pas pour relaxer, ni pour se valoriser. (...) L'homme tue par pur plaisir. Qu'est-ce qu'il peut y avoir de valorisant ou même de glorifiant dans le fait de tuer un animal sans défense qui ne peut qu'essayer de se sauver? Nos forêts québécoises me font drôlement penser aux « fours allemands » de Adolf. Pensez-y sérieusement et « essayez » de me dire le contraire sans vous cacher la tête dans le sable...

L'homme n'a pourtant pas une intelligence si médiocre. Malheureusement, c'est la façon que nous avons de nous en servir qui s'avère souvent très « médiocre ». (...)

Sylvain Allie
Québec

GROS PLAN SUR LE MONDE

URSS : ce n'est pas la famine mais...

MOSCOU — Les Soviétiques sont à bout de souffle. L'hiver aura été bien rude dans ce pays qui en a pourtant connu d'autres plus terribles encore sous Staline. Mais les Russes avaient mis tant d'espoir dans la glasnost et la perestroïka qu'ils ne comprennent pas comment ils en sont arrivés là. Moscou, en cette fin d'hiver, ressemble, dans sa vie quotidienne, à un pays en voie de développement. La course à la survie est devenue un parcours du combattant. Il ne s'agit pas d'une famine telle que l'on peut la connaître dans certaines contrées africaines, mais des problèmes médicaux liés à une malnutrition endémique commencent à se faire sentir.

par DANIEL TACET
collaboration spéciale au SOLEIL

Chaque jour est une quête permanente à la recherche d'une nourriture hypothétique. Et on a du mal à comprendre, tandis que ce pays retrouve le droit à la parole, comment on a pu être les premiers à envoyer un homme dans l'espace sans faire face parallèlement aux besoins les plus pressants d'une population qui n'en peut plus. Je viens de séjourner durant trois semaines en Union soviétique. Ce que les télévisions, avec leur inévitable sens du raccourci finissent par montrer en 30 secondes, n'est qu'un pâle reflet de la situation réelle. C'est un fait : les habitants de la deuxième puissance du monde ne mangent pas à leur faim.

Une ménagère moscovite passe en moyenne trois heures par jour pour tenter de trouver quelque chose. Un dommage considérable pour l'économie du pays. Des économistes se sont amusés à évaluer le nombre d'heures de travail perdues pour tenter de trouver la pitance quotidienne. Il s'agirait de trente milliards d'heures, pour rien, lesquelles mises au services de la production feraient travailler quinze millions de personnes.

À Moscou, la situation est dramatique : des magasins sont purement et simplement fermés pour cause de pénurie. À Leningrad, les fonctionnaires à l'imagination bercée au gré d'un communisme pervers ont fini par considérer qu'il était préférable de limiter les achats alimentaires aux seuls habitants de la ville. C'est ainsi qu'un banlieusard ne peut plus acheter de quoi se nourrir dans la ville. Les grands magasins sont tout bonnement barricadés. Il n'y a plus rien à vendre.

Après m'être rendu à proximité de Tchernobyl, dont les dégâts restent considérables et obèrent toute chance de redressement de l'agriculture dans la grande région, j'ai voulu voir si la situation était meilleure dans les villages. C'est loin d'être le cas. Ainsi, à Oujgorod, petite ville de Transcarpatie, à proximité des frontières tchèques et hongroises — zone agricole par excellence — les files d'attente devant ce que l'on ose encore appeler des magasins, se multiplient avec un stoïcisme qui n'appartient qu'aux Russes. Vous serez certains de trouver dans ces échoppes des bocaux de cornichons et de mayonnaise.

On ne sait pourquoi mais ce sont les seules denrées qui ne font pas défaut. Probablement une facétie du Plan, cet ogre qui tue toute initiative individuelle en Union soviétique.

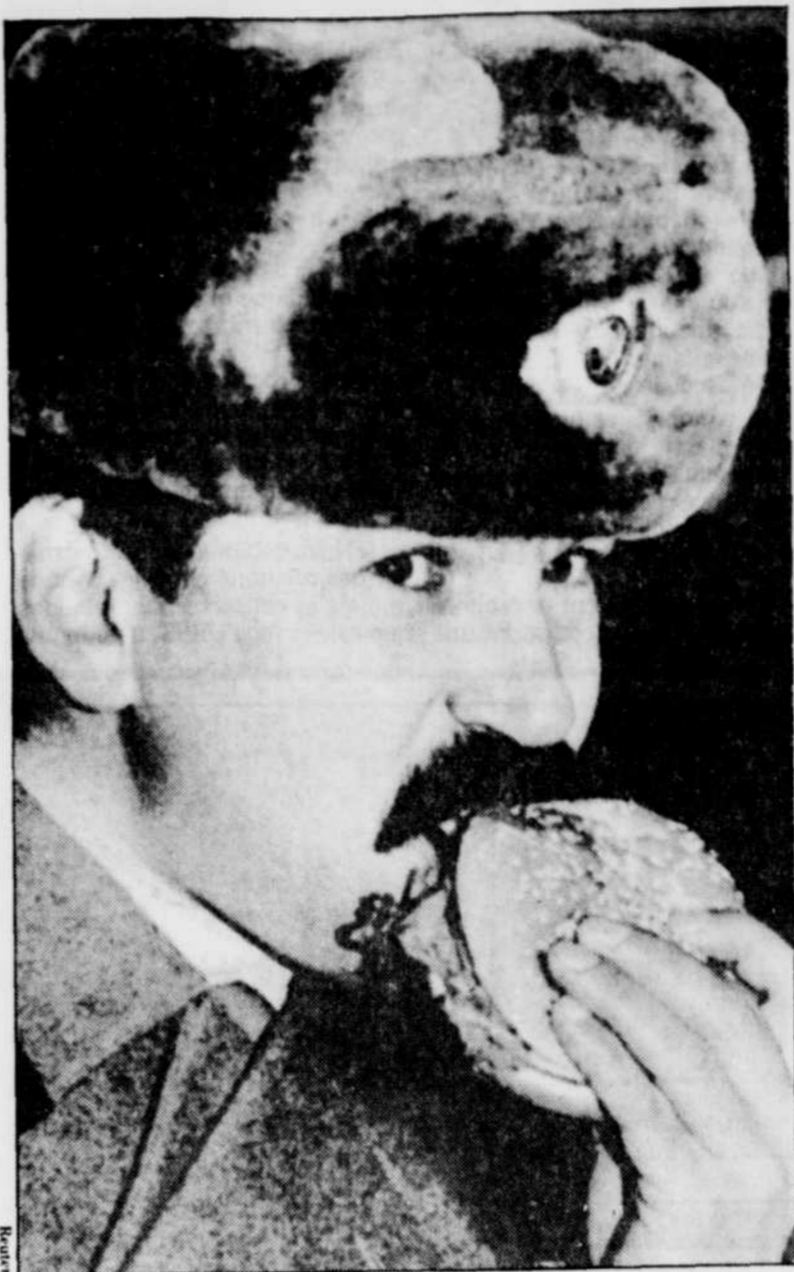
Pénurie de tout

Ce samedi, pourtant, une bonne nouvelle est tombée sur Oujgorod avec l'annonce dans le magasin central qui ressemble à une échoppe occidentale des années de guerre, d'un arrivage de casseroles. Qu'importe, on ne sait jamais ici ce que sera le lendemain d'un jour que Lenine a conçu « pour le bien-être de tous ». Alors, on achète, même si on n'en a pas besoin, cela servira toujours de monnaie d'échange. La rumeur, pilier du système, faisait état dans l'après-midi de l'arrivée prochaine de papier hygiénique. Car, dans cette région aucun papier n'est disponible depuis trois mois. Alors, s'est organisé un véritable marché noir. Dérisoire, pitoyable. Un confrère de la Pravda locale m'a conduit un soir à la frontière tchèque, à quelques vingt kilomètres de là. Le papier hygiénique de provenance ouest-européenne avait transité par l'Allemagne, la Tchécoslovaquie pour atterrir en URSS... à dos d'âne pour le dernier parcours.

Il en est du papier hygiénique comme de la plupart des produits de premières nécessités. Les salaires des travailleurs soviétiques ne permettent d'ailleurs guère de fantaisie... La moyenne reste de 200 roubles mensuels, soit 45 \$. Pas de quoi faire des folies. Pourtant, un travailleur serait prêt à sacrifier un quart de ses émoluments pour satisfaire un besoin de chocolat tout aussi introuvable.

Dans cette petite ville, mon interprète moscovite s'est absentée durant trois heures à la recherche de boutons et de piles électriques totalement disparus des étalages de la capitale.

Voilà donc l'Union soviétique tout juste cinq ans après l'accession au pouvoir de Gorbatchev. Le pays a retrouvé l'usage de la parole mais ne s'est pas remis au travail. Peut-être attend-il une réelle réforme libérale de l'économie, d'un système qui paralysait depuis soixante-dix ans toute volonté individuelle. Une course de taxi à Moscou se *transige* à coup de cigarettes américaines, des « Marlboro » de préférence. D'ailleurs, vous aurez toutes les chances de tomber sur un *clandestin*, c'est-à-dire un fonctionnaire qui utilisera sa voiture de service et le carburant de l'Etat pour vous convoier dans les rues de la capitale.



Depuis quelques mois il est plus facile de se procurer un hamburger que du chocolat, mais ce n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Droit à la parole

« Gorbatchev ? répond un jeune Ukrainien, il n'a fait qu'aggraver la pénurie. » De fait, il est apparu, au cours de ce périple que le leader soviétique est bien plus populaire à l'Occident que dans son propre pays. Cet homme réformiste se trouve en effet coincé entre les conservateurs — le plus souvent les potentats locaux — et ceux qui, souhaitant néanmoins des réformes, craignent un retour en arrière en force. Comme au temps de Staline lorsqu'il a remis en question la NEP (nouvelle politique économique) de Lénine au début des années trente.

Il en résulte un scepticisme total, un désarroi, mais aussi un conflit de génération entre les grands-parents qui ont connu les goulags et les jeunes qui voudraient bien pouvoir s'émanciper. Dans ce sens, la révolution qui reste à faire en Union soviétique risque bien d'être avant tout *culturelle* ainsi que nous l'ont confirmé plusieurs intellectuels moscovites.

Car le droit soudain à la parole n'a pas pour autant donné à manger à une population qui manque de tout. D'automobiles — cinq ans en moyenne — de vêtements, de soins médicaux, et maintenant, de logements, ce qui n'était pas le cas sous la *stagna-*

tion de l'ère du camarade Brejnev.

Un pays à construire. Le téléphone (abonnement mensuel forfaitaire de 3 roubles par mois) n'a pas varié de prix depuis 20 ans. Mais si vous pouvez téléphoner autant de fois que vous le souhaitez gratuitement dans votre ville, il est impossible d'obtenir l'international. Même chose pour le ticket de métro, subventionné lui aussi, comme l'est le gaz et l'électricité, dont les prix n'ont pas bougé depuis 20 ans. « Il serait trop coûteux d'installer des compteurs individuels », dit un journaliste des *Nouvelles de Moscou*, pourtant réformateur. Mais le problème est qu'ici le sens de la réforme n'a pas un goût de superflu. Tout reste à réinventer dans cette Union soviétique aux prises avec des problèmes internes graves, que ceux-ci soient politiques ou économiques. La route du redressement en URSS risque donc bien de ressembler à la *longue marche chinoise*.

Daniel Tacet est grand reporter au quotidien parisien *Le Figaro*. Il rentre d'une tournée de trois semaines en Union soviétique.



Gil COURTEMANCHE
Edméda

Des ondes de choc aux conséquences imprévisibles

Le nouveau Parlement de Lituanie proclamera aujourd'hui l'indépendance de ce petit pays qui a été incorporé à l'Union soviétique par le pacte secret que conclurent Hitler et Staline en 1939.

Vendredi, à Berlin-est, des hauts-fonctionnaires des deux Allemagnes ouvraient la première séance de négociation sur la réunification. En Ukraine, une majorité de députés locaux nationalistes a été élue. Dans les semaines et les mois qui viennent, un énorme printemps démocratique va purifier l'air de l'Europe de l'est.

Ce sont là les conséquences immédiates et évidentes de la politique menée par Gorbatchev en Union soviétique depuis cinq ans. Mais un peu comme le pavé qu'on lance dans la marre, cette politique produit des ondes qui se répercutent à l'infini et qui souvent sont peu perceptibles à l'oeil nu.

La clé de ces ondes de choc profondes réside dans les replis de l'Union soviétique, un replis politique bien expliqué par Gorbatchev lors de son discours devant les Nations unies et le replis économique, dicté à la fois par la volonté politique de désengagement et les difficultés économiques de l'URSS. Dans la foulée de ces replis, il faut aussi ajouter celui des anciens satellites qui jouaient un peu partout dans le monde un rôle non négligeable.

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient constitue un exemple intéressant de ces ondes de choc imprévisibles. En théorie, la fin de la guerre froide et de la lutte d'influence entre les deux Grands ne devrait avoir que des conséquences positives sur le conflit israélo-arabe ainsi que sur le sort des Palestiniens. Ce n'est pas si simple.

La libéralisation en URSS a entraîné une augmentation massive de l'émigration. Si la tendance se poursuit, 50 000 citoyens soviétiques d'origine juive se seront installés cette année en Israël. D'ici un an ou deux, on parle d'un influx de 200 000 personnes. Pour la droite israélienne à qui il manquait de « colons » pour peupler les territoires occupés, cette injection de sang nouveau apparaît comme une manne providentielle. Pour ceux, dont les Etats-Unis, qui s'inquiètent déjà de la présence importante de citoyens israéliens en Cisjordanie, c'est un nouvel élément de distorsion et une embûche de plus dans la pénible recherche d'un processus de paix.

Pour l'ensemble des pays arabes, le rapprochement USA-URSS, modifie complètement l'équation stratégique dans la région. La Syrie, principal allié de Moscou dans la région subit déjà les contrecoups de la nouvelle politique soviétique. Moscou a clairement dit au président Assad qu'il ne pouvait plus compter sur l'URSS pour lui assurer une parité d'armements avec Israël. Les émissaires de Gorbatchev ont aussi expliqué au Lion de Damas qu'il n'obtiendrait pas leur appui dans une nouvelle guerre avec l'Etat juif. D'ailleurs depuis un an, le nombre de conseillers militaires soviétiques en Syrie est passé de 4 000 à 3 000. Dans cette perspective, les dernières ouvertures de la Syrie à l'endroit de l'Egypte et de Yasser Arafat, deviennent moins mystérieuses.

Les Palestiniens

Dans tous ces bouleversements, les principaux perdants sont les Palestiniens. De tout temps, la base diplomatique et militaire de l'OLP résidait dans les pays communistes. La Pologne et l'Allemagne de l'Est servaient de refuges à Abou Nidal. Les soldats palestiniens étaient formés dans ces pays et ils en recevaient la plus grande partie de leurs armes et de leurs explosifs. Toutes ces sources sont en train de se tarir, si elles ne le sont pas complètement aujourd'hui. En outre, tous les pays de l'Est tentent aujourd'hui d'établir de solides relations diplomatiques et économiques avec Israël. L'influence palestinienne en sera d'autant limitée.

En Afrique, on commence à constater comment la nouvelle donne soviétique, modifie la situation. L'Ethiopie sera probablement le premier pays à subir des conséquences importantes du repli soviétique. Jusqu'ici seuls, les appuis de l'URSS, de l'Allemagne de l'Est et de Cuba permettaient au régime Mengistu de survivre. Les deux premiers pays ont pratiquement lâché le régime totalitaire d'Addis-Abeba et seule l'aide militaire d'Israël, maintenant principal fournisseur du pays, permet de poursuivre un peu plus longtemps l'agonie et les souffrances de ce peuple torturé par la politique et la nature.

Dans d'autres pays d'Afrique à régime totalitaire, une bonne part de l'appareil de sécurité et d'oppression était encadré, formé et équipé par l'Allemagne de l'Est, pays spécialiste de l'Etat policier. Depuis quelque temps on peut noter une multiplication des manifestations et des revendications populaires dans certains pays d'Afrique. Nul doute que les bouleversements à l'Est jouent dans ce phénomène un rôle quelconque, ne serait-ce que par leur pouvoir d'exemple. Certains doivent se dire que s'il est possible de mettre à genoux un régime comme celui de l'Allemagne de l'Est, tout est possible.

Amérique centrale

Et que dire de Cuba, si en toute logique, l'aide soviétique se met à diminuer radicalement ? On peut imaginer toutes sortes de retombées. Pour des raisons économiques, le dernier bastion du communisme en Occident serait obligé de mettre fin à toutes ses aventures étrangères. Il est loin d'être certain que Castro pourrait continuer à appuyer efficacement les mouvements révolutionnaires d'Amérique centrale, en particulier le FMLN du Salvador. Plus ironique encore : l'URSS tenait à bout de bras le Nicaragua. On peut penser que l'arrivée d'un gouvernement pro-américain constituera pour Moscou une raison valable de faire de nouvelles économies. Et si les Etats-Unis qui sont plus forts en discours qu'en aide, ne parvenaient pas à remplir le vide. Assisterait-on à une ruine économique telle qu'elle pourrait renverser le gouvernement de Mme Chamorro au profit... des sandinistes ? Et on dit que lancer des pavés dans une mare est un jeu d'enfants.



Le mouvement démocratique ne fait que commencer en Europe de l'Est.



Que ce soit pour acheter de la nourriture ou aller à un spectacle de rock, on fait encore et toujours la queue à Moscou.

LE MONDE

La Lituanie se prépare à l'indépendance

VILNIUS, URSS (Reuter, AP, AFP) — Le Parlement lituanien, dont les députés ont été choisis lors des premières élections libres en 50 ans dans cette république soviétique, s'est réuni hier soir pour se préparer à un vote historique, aujourd'hui, en faveur de l'indépendance de cet État balte.

« Demain, le festival commence », a déclaré hier soir Longinas Vasiliauskas, un porte-parole du mouvement nationaliste Sajudis, qui a l'appui d'au moins les deux tiers des députés.

Ce Parlement est la première législature soviétique à ne pas être dominée par un parti communiste.

Avant le début de la séance hier soir, les parlementaires et les spectateurs ont entonné l'hymne national lituanien. A l'extérieur de l'édifice, une centaine de manifes-

tants agitaient les drapeaux aux couleurs (rouge-jaune-vert) de la Lituanie indépendante.

La Lituanie a été un pays indépendant entre les deux Grandes Guerres. En 1940, elle a été annexée avec les deux autres États baltes, la Lettonie et l'Estonie, à l'Union soviétique et occupée par l'Armée rouge à la suite d'un accord secret intervenu entre Moscou et l'Allemagne nazie.

Ludvikas Sabutis, secrétaire du présidium du Parlement, a confirmé hier que l'institution se pro-

noncera aujourd'hui sur l'indépendance de l'État.

Projets de lois prêts

Il a indiqué que les projets de lois étaient prêts et qu'il s'agirait pour les députés de réaffirmer l'indépendance de ce pays souverain de 1918 à 1940. « Demain nous voulons affirmer que nous sommes la Lituanie et que nous voulons entamer des négociations avec Moscou », a-t-il ajouté.

Les nationalistes lituaniens estiment qu'il ne s'agit pas d'une sécession mais d'un retour à une indépendance reconnue en 1920 par Lénine et violée lors de l'annexion par la force par Staline en 1940.

Les députés doivent se prononcer sur 15 lois au total, dont une

donnant le nouveau nom de la « République de Lituanie », une autre adoptant un nouvel emblème national, qui « doivent être prises rapidement », souligne-t-on, en raison des rapports « de plus en plus conflictuels avec l'URSS ».

Il a indiqué que la constitution de 1938 serait restaurée mais amendée. « Les votes constitueront une proclamation légale donc un acte légal, mais cela ne signifie pas que toutes les questions avec l'URSS seront résolues car cela reste surtout un acte politique », a indiqué Sabutis.

« Nous voulons que la Lituanie ait des relations amicales avec le monde et conserver des relations amicales avec l'URSS, a poursuivi

Sabutis. Le peuple lituanien tend la main à tous les hommes de bonne volonté, du fond de notre cœur nous tendons la main à Mikhail Gorbatchev. »

Exigences de Moscou

Gorbatchev et d'autres dirigeants soviétiques ont indiqué qu'ils seraient prêts à accepter l'indépendance de l'État balte, mais que les Lituaniens devraient payer une forte note.

Le président soviétique a avancé que la Lituanie devrait verser 40 milliards \$ en guise de compensation à l'URSS pour les usines et les infrastructures construites par les Soviétiques depuis 1940. Les Lituaniens ont répliqué que leur note pour une demi-

siècle de répression par les Soviétiques serait encore plus élevée.

Participation imprécise

D'autre part, les députés lituaniens n'avaient pas encore décidé hier soir s'ils participeraient demain à Moscou à la session extraordinaire du Congrès des députés sur l'élection du président de l'URSS. S'ils le font ils ne prendront pas part au vote, a indiqué Sabutis en soulignant que sinon ce serait « accepter la poursuite d'un certain type de relations ».

Par ailleurs, neuf des 141 députés n'étaient pas encore élus hier soir. Un second tour de scrutin s'est déroulée dans trois circonscriptions samedi, alors que l'élection des six autres n'aura lieu qu'en avril.

En Bref

Loi d'amnistie au Nicaragua

MANAGUA (AFP) — L'Assemblée nationale du Nicaragua a approuvé hier une amnistie inconditionnelle de tous les combattants (rebelle et militaires sandinistes) ainsi que de tous les fonctionnaires du régime qui auraient commis des délits au cours des 10 dernières années. Cette mesure bénéficie d'abord aux contras puisqu'elle concerne les « Nicaraguayens résidant ou non dans le pays qui ont commis des délits contre l'ordre public et contre la sécurité intérieure et extérieure de l'État ».

Le pape à Prague en avril

VATICAN (Reuter) — Le pape Jean-Paul II effectuera une visite éclair en Tchécoslovaquie les 21 et 22 avril à l'invitation du président Vaclav Havel, a annoncé hier le Vatican. Le souverain pontife visitera les villes de Prague, Velehrad et Bratislava et célébrera trois messes en 34 heures, a précisé le Saint-Siège. Il aura également des entretiens avec Havel et prononcera à Prague un discours dans lequel il devrait présenter son analyse des événements en Europe de l'Est.

Ce que souhaite la RDA

BERLIN-EST (Reuter) — La majorité des Est-Allemands souhaite qu'une Allemagne réunifiée soit démilitarisée ou neutre et seulement une minorité appuie le désir du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl que le nouveau pays demeure membre de l'OTAN. C'est ce qu'indique un sondage de la maison ouest-allemande Infas, publié vendredi, neuf jours avant les élections en RDA. Alors que 39 % des Est-Allemands veulent une Allemagne démilitarisée, 26 % souhaitent qu'elle ne fasse partie d'aucune alliance militaire. Seulement 13 % des personnes interrogées appuient la position de Kohl.

Kadhafi a les pleins pouvoirs

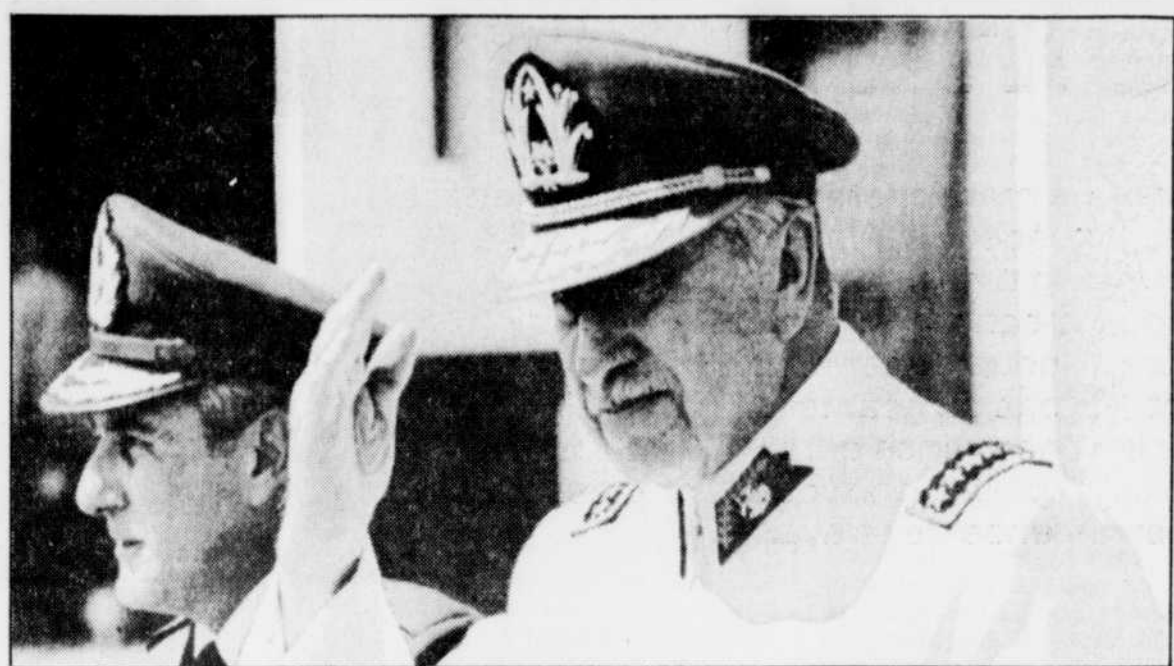
TRIPOLI (Reuter) — Le Parlement du peuple de Libye a mis fin à une session de huit jours en donnant le statut de leader suprême au colonel Mouammar Kadhafi, ce qui lui donne virtuellement l'autorité de renverser toute décision qui ne lui plairait pas. Cette prise de position des parlementaires vise à mettre fin à la situation ambiguë créée par les menaces répétées de Kadhafi de se retirer de la scène politique.

Ronald Biggs est fauché

RIO DE JANEIRO (AFP) — Ronald Briggs, le « cerveau » britannique du célèbre vol du train postal Glasgow-Londres en 1963, qui lui avait rapporté plus de deux millions \$ de dollars, n'a plus assez d'argent pour fêter avec ses amis le 20e anniversaire de son arrivée au Brésil où il vit en exil. Son butin avait déjà été sérieusement entamé par son évasion spectaculaire, en 1964, d'une prison en Grande-Bretagne, mais aussi par ses diverses opérations de chirurgie esthétique et ses multiples voyages pour échapper aux limiers de Scotland Yard.

Bangkok s'enfoncé

BANGKOK (Reuter) — Bangkok s'est enfoncé de 160 cm au cours des 30 dernières années et le fera davantage encore à cause des constructions réalisées à l'aveuglette dans la banlieue de la capitale, ont déclaré des experts thaïlandais. Une étude d'une équipe d'ingénieurs, publiée hier, explique que la capitale s'enfoncé de plus de 10 cm par an, en raison de l'extraction quotidienne de plus d'un million de mètres cubes d'eau du sol. L'extraction de l'eau provoque un phénomène de compression du sol.



Adieux de Pinochet

Lors de sa dernière journée au pouvoir, avant d'être remplacé aujourd'hui par le président élu Patricio Aylwin, le général Augusto Pinochet a passé des troupes en revue et déclaré que son gouvernement laisse derrière lui une « société libre, en paix et en ordre ». Le général a servi un avertissement à son successeur en lui rappelant qu'il demeurerait commandant en chef des forces militaires même si Aylwin lui avait demandé de renoncer à ce poste. En soirée, par le truchement de la télévision, il s'est adressé à la nation qu'il a dirigée d'une main de fer durant 16 ans.

Un tribunal irakien condamne à mort un journaliste britannique

LONDRES (Reuter) — Un tribunal irakien a condamné hier un journaliste britannique à mort pour espionnage, a annoncé le Foreign Office.

Un porte-parole a déclaré que la Grande-Bretagne allait immédiatement en appeler de la sentence imposée à Farzad Bazroft, né en Irak et journaliste à l'Observer.

Le porte-parole a ajouté que l'infirmerie britannique Daphne Parish, contre lui la même accusation avait été portée, avait été condamnée à 15 ans de prison.

« Nous déplorons grandement ces sentences brutales et excessives », a déclaré le porte-parole du Foreign Office.

Bazroft, 31 ans, et Parish, 53 ans, ont été arrêtés en septembre dernier lorsque le journaliste enquêtait sur une explosion survenue un mois plus tôt dans une usine militaire, au sud de Bagdad. Centaines de morts

Selon certaines informations,

des centaines de travailleurs auraient été tués dans l'explosion survenue dans cette usine ultra-sécrite qui produirait des missiles.

Parish, qui était à l'emploi d'un hôpital de la capitale irakienne, avait utilisé sa voiture pour conduire le journaliste sur les lieux de l'explosion.

Le procès des deux Britanniques avait débuté jeudi. Les accusés étaient représentés par des avocats et un diplomate britannique était présent aux audiences.

Le Foreign Office a dit qu'il transmettait un appel « immédiat » à la clémence aux autorités de Bagdad et qu'il avait convoqué l'ambassadeur irakien à Londres pour l'informer de la « consternation totale » de la Grande-Bretagne.



BAZROFT

PARISH

Bazroft, interrogé par le télévision irakienne après son arrestation, avait dit qu'il avait fait de l'espionnage pour le compte d'Israël. Toutefois, son éditeur à l'Observer, Donald Treford, avait dit qu'il s'agissait d'une confession « fabriquée et obtenue sous la contrainte ». Le Foreign Office avait alors déploré que le journaliste subisse un « procès par la télévision » et avait dit que la « confession » ne semblait pas vraisemblable.

Thatcher fait face à une rébellion dans son parti

LONDRES (d'après AFP) — Trois enquêtes publiées aujourd'hui par des journaux britanniques (Sunday Times, Independent on Sunday, Mail on Sunday) révèlent qu'environ le quart des députés conservateurs souhaitent le départ de leur leader, Margaret Thatcher, avant les prochaines élections générales, prévues dans deux ans.

Le Sunday Times a enquêté auprès de 100 députés. Alors que plusieurs ministres sont montés au créneau ces derniers jours pour resserrer les rangs conservateurs et appeler les « rebelles » à la discipline, 10 « backbenchers » interrogés estiment que Mme Thatcher devrait partir immédiatement, et 18 pensent qu'elle devrait le faire juste avant les élections. Mais, ajoute le journal, 59 députés veulent encore que Mme Thatcher les conduise aux prochaines élections générales, et 13 pensent qu'elle devrait partir « au moment de son choix ».

D'autre part, poursuit le journal, « exactement la moitié » des députés interrogés désapprouvent dans sa forme actuelle la « poll tax », le nouvel impôt local à l'origine de nombreuses manifestations d'hostilité et largement responsable de la crise que traverse actuellement le gouvernement.

The Independent on Sunday a de son côté interrogé 171 députés conservateurs : 41 estiment que Mme Thatcher devrait démissionner avant les prochaines élections, 13 autres pensent qu'elle devrait « peut-être » partir, 113 estiment qu'elle devrait rester, et quatre ne se sont pas prononcés.

Enfin, 116 députés ont enfin répondu au Mail on Sunday. Parmi eux, 45 estiment que Mme Thatcher devrait penser à s'en aller avant les élections, alors que 71 pensent qu'elle doit rester.

TROUVEZ LES MOTS MAGIQUES

des ANNONCES CLASSÉES du quotidien
LE SOLEIL

et courez la chance de gagner un voyage en Floride d'une semaine, du 12 au 17 septembre 1990, pour quatre (4) personnes, au monde fantastique de

Walt Disney World

comprenant le transport aérien de Montréal par
Transporteur officiel de Walt Disney World



et l'hébergement (6 jours, 5 nuits) au magnifique

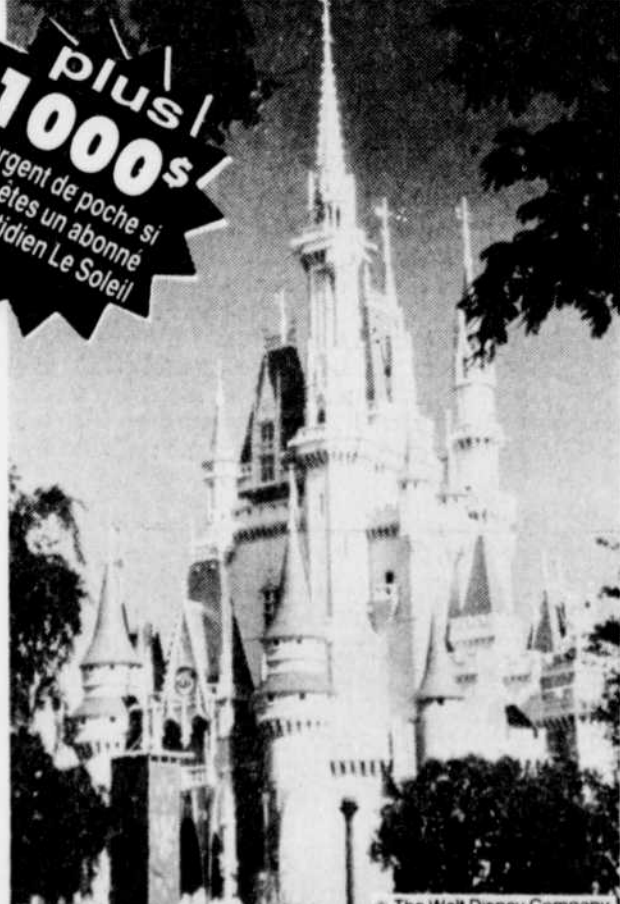
THE DISNEY INN

LE TOUT D'UNE VALEUR DE 5000\$

EGALEMENT: Quatre magnifiques chaînes en or d'une valeur de 500 \$ chacune offertes par les

BIJOUTERIES
obucet

plus
1000\$
en argent de poche si
vous êtes un abonné
du quotidien Le Soleil



POUR PARTICIPER:

Consultez tous les jours les annonces classées du journal Le Soleil. Trouvez les mots magiques du jour et inscrivez-les sur le coupon.

Retournez celui-ci dûment rempli à l'adresse indiquée ou déposez-le dans la boîte à l'entrée de l'édifice du journal Le Soleil.

Un coupon par enveloppe.

Règlements disponibles au journal Le Soleil.

Retournez à: LES MOTS MAGIQUES, Le Soleil,
C.P. 15800, Québec (Québec) G1K 8A8

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ (bur.): _____
TÉL. (rés.): _____
LE MOT MAGIQUE DU JOUR _____ DATE _____

L'attribution hebdomadaire des prix se fera au journal Le Soleil les 12, 19, 26 mars et 2 avril. L'attribution du gros lot se fera le 4 avril.